

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestions.

Département des Sciences Economiques.



جامعة بجاية
Tasdawit n'Bgayet
Université de Béjaïa

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques.

Option : Economie du Développement et gouvernance

Thème :

***La place de la participation des acteurs locaux
dans le développement local du secteur
touristique***

Cas de la commune de Souk El Tenine

Réalisé par :

Mr. FERRADJ Abdelmoumene

Mr. HANNOUN Djamel Eddine

Devant le jury composé de:

Président : M^r HADDADI Riad

Examineur : M^r CHABANE Lounis

Encadré par :

M^r BIATOUR Hocine

Année d'étude 2016/2017

Remerciements

En premier lieu, nous tenons à remercier dieu, notre créateur pour nous avoir donnée la force pour accomplir ce travail.

Nous tenons à remercier aussi M^r. BIATOUR Hocine en sa qualité d'encadreur surtout pour son soutien moral et ses encouragements.

Nous remercions également tous les enseignants de notre département. A l'ensemble des administrations publiques de la wilaya de Bejaia

Je tiens à remercier également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail, et particulièrement :

- Nos amis EDG promotion 2016/ 2017,

Merci à tous ceux qui m'ont aidé

Liste des abréviations

APC : Assemblé Populaire Communale

APW : Assemblé Populaire de la Wilaya

ANDT : L'Agence Nationale de Développement du Tourisme

DTD : Développement Territorial Durable

DTB : Direction de Tourisme de Bejaia

EGT :

FR : Fréquence

MAT : Ministère du tourisme et de l'artisanat

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

P/APC : Président de l'Assemblé Populaire Communal

PME : Petite et Moyenne Enterprise

PQT : Plan Qualité du Tourisme

RN : Route Nationale

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

SDATW : Schéma Directeur D'aménagement Touristique de la Wilaya

SGP :

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

ZEST : Zones d'Expansions des Sites Touristique

ZET : Zone d'Expansion Touristique

Sommaire

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique.....	06
01. Le développement territorial durable.....	07
02. L'activité touristique moteur de développement territorial.....	13
03. La notion de la participation au développement local : une nécessité.....	19
Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'Etat Algérien dans le secteur touristique.....	25
01. Eléments historiques.....	27
02. Le Schéma Directeur d'aménagement Touristique (SDAT 2030).....	35
03. Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la wilaya de (SDATW) de Bejaia.....	38
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats.....	48
01. Présentation générale de la commune de Souk El Tenine.....	48
02. Présentation de la Zone D'Expansion Touristique (ZET) Oued Agrioun.....	54
03. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête de terrain.....	59
Conclusion générale.....	79

Bibliographie

Annexes

Index

Introduction générale

ΓΕΝΙΚΗ ΕΠΙΧΕΙΡΗΣΙΑ

Introduction générale

Dans les pays développés, le développement territorial durable repose sur des actions mobilisant les initiatives locales aux niveaux des collectivités territoriales et des habitants eux-mêmes, éventuellement avec une aide technique ou financière des autres acteurs.

La notion de développement territorial durable se présente comme le lieu le plus proche de la réalité des individus et serait ainsi le lieu de définition des besoins et de réalisation des actions. Les nouvelles approches de développement essaient de cerner et de mieux cadrer ce nouveau mode de développement qui émerge du territoire. Ce dernier est apparu dans des conditions particulières et a un intérêt de plus en plus progressif vu la facette qu'il présente comme mode alternatif de développement territorial durable.

Connaissant une promotion favorable à son développement, le tourisme est considéré aujourd'hui comme un moteur de développement territorial par la création d'effet d'entraînement directe ou indirecte qu'il exerce sur les autres secteurs d'activités qui génèrent la création de richesse dans le territoire sous entendu; soit les secteurs de l'activités artisanales, culturelles, agraires, services et industrielles... etc. Une création de richesse sous forme de croissance économique, de création d'emplois et de revenu durable par rapport au siècle passé ou le tourisme était simplement significatif de lieux religieux et de pèlerinage de station thermal, ou bien sous forme de voyage d'acteurs de promotions de littérature et de philosophie.

Le tourisme prend une grande place au niveau national et internationale au point d'intéressé les pays les plus industrialisés. Cette prise en considération est d'autant plus sérieuse quand au développement des formes qu'il a pris, à l'amélioration des services offerts et des mécanismes d'aménagement spécifique au domaine via l'introduction d'une démarche participative.

Pour les institutions internationales qui travaillent pour la promotion du tourisme au niveau mondial tel que l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le mot **"tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période**

consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité"¹.

La pluralité des acteurs institutionnels et non institutionnels et les différentes phases de leurs interventions dans un secteur économique, touristique en particulier , ainsi que les paliers concernés par le tourisme, font de cette activité économique un système de relation complexe attaché à des dispositifs spécifiques de gestion et de mise en œuvre, **c'est pour ça que l'adoption d'un système de gouvernance touristique est primordiale à l'aboutissement et à la réalisation d'un développement territorial rigoureux dans les zones dont la vocation touristique est perceptible.²**

Le tourisme tel qu'on le connaît aujourd'hui a connu une croissance majeure grâce, non seulement au développement qu'a connu le secteur des transports, mais aussi à la mobilité croissante des individus qui disposent de temps et de moyens financiers et de budget spécifique pour les loisirs et les hobbies. Chose qui fait que le tourisme prend une place de plus en plus importante dans la vie des individus.

La participation des acteurs est à la fois un concept ancien et nouveau et l'utilisation de celui-ci reste floue, malgré sa mobilisation dans plusieurs domaines et secteurs d'activités. Néanmoins, dans le contexte de la mondialisation actuelle dominée par la pensée libérale et qui a impliqué la restriction et la redéfinition du rôle de l'Etat, la participation des acteurs par le biais d'une nouvelle organisation des responsabilités à tous les niveaux (local, national ou international) se met en place et s'affirme de plus en plus, tant dans le secteur public que privé.

La participation des acteurs locaux au développement du secteur touristique constitue à l'évidence et avant tout, un élargissement du regard porté sur le tourisme sous toutes ses formes (balnéaire, de montagnes, d'affaire, ...etc.). Un élargissement qui permet de ne pas se cantonner aux conceptions classiques du secteur, certes structurant mais incomplet, entre public et privé. C'est une invitation à s'interroger sur la mosaïque constituée par l'ensemble des acteurs économiques. Ses professionnels qui sont souvent de statut indépendant et/ou de petite taille.

¹ <http://www2.unwto.org/fr>, consulté le 22.02.2017 à 17h22

² <http://www2.unwto.org/fr>

Comprendre la démarche participative dans le développement local du secteur touristique passe mieux par la connaissance de la situation mondiale. C'est pour ça que **Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE)** a réalisé une étude qui s'intitule « tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2012 ». Dans ce document, cette organisation souligne le rôle central joué par une participation compte tenue du caractère transversal du tourisme, ce qui démontre la complexité de l'industrie touristique, l'amélioration et la mutation des modèles de la démarche participative, et explique l'évolution du monde des affaires et celle de l'action publique ainsi une reconfiguration du rôle des compétences des organismes touristiques.

le Plus grand pays d'Afrique avec 1622 kilomètres de côtes, un climat ensoleillé et des paysages contrastés originaux avec des sites touristiques historiques variés, une terre multiple africaine, méditerranéenne et berbère, l'Algérie connaît un retard considérable par rapport à ses voisins (maroc,tunisie) dans le domaine de la promotion du tourisme, une dépendance économique quasi totale au variation des cours des hydrocarbures. Néanmoins, l'Algérie s'est inscrite dans la valorisation et la promotion de toutes ses ressources dont le tourisme durant s'est dernières années, en plaçant le tourisme au rang de secteur stratégique pour le développement économique et l'ouverture sur le monde. L'aménagement des territoires à vocation touristique oblige une participation importante des acteurs de différentes disciplines, ces opérations d'aménagement ont été adoptées sous forme de schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2030) dans sa globalité et sur le schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT 2030) pour le spécifique un schéma par lequel l'Algérie affiche pour tous les acteurs son projet touristique territorial à l'horizon 2030 où il démontre l'importance qu'il donne à la promotion du secteur touristique et aussi à d'autres secteur liés à lui.

Pour mieux cerner ce travail, on va tenter d'apporter des éléments de réponse à la question centrale qui est formulée de la façon suivante : **la participation des acteurs locaux peut-elle être une réponse aux problèmes du développement du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine?**

Et pour bien mener à terme cette analyse, nous avons jugé utile de subdiviser cette question centrale en trois questions subsidiaires qui sont formulées de la manière suivante:

1. Quels sont les acteurs du développement territorial et quel est le rôle de ceux-ci?

2. Comment la participation peut-elle influencer le tourisme installé dans le territoire?
3. La participation des acteurs peut-elle être une condition préalable au développement du tourisme dans le cas particulier de la commune de Souk El Tenine ?

Pour mieux mener cette analyse, nous avons par ailleurs identifié deux hypothèses qui permettent d'orienter l'investigation adoptée dans le cadre de notre mémoire, à savoir :

Hypothèse 01 : La mise en place de la participation des acteurs dans le cas du tourisme au niveau local doit nécessairement engendrer des effets socio-économiques et environnementaux nettement positifs.

Hypothèse 02 : Dans le cadre des actions de l'aménagement touristique dans le cas particulier de la commune de Souk El Tenine, la mise en œuvre du développement local du secteur touristique, cas de la zone d'expansion touristique (ZET) Oued Agrioun passe inéluctablement par la mise en place d'une gouvernance participative effective.

La méthodologie de recherche mobilisée pour répondre aux différentes interrogations soulevées repose sur une recherche bibliographique (une documentation livresque, articles, et l'ensemble des documents collectés pendant l'enquête de terrain), et une enquête de terrain effectuée par des entretiens et un questionnaire auprès des acteurs locaux.

Notre investigation théorique sera composée de deux chapitres. Le premier sera consacré au cadre conceptuel et théorique. Il traitera les approches et les théories du développement territorial durable. Ce chapitre traitera, dans sa première section, des concepts de base et mode du développement territorial durable, la deuxième section traitera l'apport du tourisme dans le développement local, et la troisième section traitera la démarche participative. Le deuxième chapitre étudiera les stratégies et les approches touristique adoptées en Algérie. La première section de ce chapitre sera consacrée à quelques éléments historiques sur le tourisme en Algérie. La deuxième section traitera le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030), et ensuite la troisième section traitera le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDATW) de la wilaya de Bejaia.

Le troisième chapitre va être consacré à l'enquête de terrain et la présentation des résultats. Ce chapitre sera divisé en trois sections; La première section sera consacrée à la présentation de la commune de Souk El Tenine, la deuxième section sera consacrée à la

présentation de la ZET Oued Agrioun, puis la troisième section présentera les résultats, ce qui confrontera effectivement nos hypothèses sur le terrain en vue de leurs confirmations ou infirmations et présentera la synthèse des résultats de l'enquête.

Chapitre I : Cadre
CHAPITRE I : CADRE
conceptuel et
CONCEPTUEL ET
théorique
THÉORIQUE

Introduction

Les débats autour du " durable " retournent le regard du développement vers le local. La participation citoyenne commence ainsi à intégrer les projets de développement local en tant qu'outil pour faire rapprocher les habitants aux décisions et aux décideurs de projets, en même temps qu'ils se réapproprient leur territoire. Cependant, les études se dédient plutôt à des cas liés à la gestion de ressources naturelles (gestion de l'eau ou des forêts...) ou à l'aménagement urbain. Il existe pourtant une activité qui est encore peu étudiée qui est le tourisme. Même si nous pouvons nous inspirer des cas de développement participatif dans d'autres domaines, il restera toujours une marge de différence entre eux et le tourisme. C'est pourquoi des analyses plus précises d'un développement participatif dans le tourisme doivent être menées en parallèle.

Ces analyses permettant de comprendre dans quelles mesures ce type de développement est important pour l'évolution durable du tourisme, il serait possible ensuite de réfléchir aux niveaux de participation plus pertinentes et comment les mettre en œuvre.³

1. Le développement territorial durable**1.1. Définition de développement territorial durable**

« D'une manière générale, le développement local durable, sous ses aspects les plus spontanés, décrit les modalités d'adaptation et d'initiative autonome des producteurs de biens et services aux mutations profondes que connaît l'économie mondiale. Ce passage par une reterritorialisation des stratégies d'acteurs s'accompagne d'une mondialisation des échanges. Cela tendrait à démontrer que, aujourd'hui, l'internationalisation des marchés exige comme qualité première la capacité à s'adapter et innover, plus que la seule capacité à produire. Le territoire devient le creuset des mutations planétaires. Bref, le local et le mondial sont les deux facettes d'un même mouvement d'ajustement. Le développement local n'est pas une idéologie en ce sens qu'il ne trace pas de chemin prospectif unique. La redistribution des cartes, dont il n'est que le signe, va assurément produire de nouvelles inégalités entre ceux qui auront su s'adapter et les autres. Seuls les critères de la différenciation des espaces changent. La gestion

³ <https://developpementdurable.revues.org>, consulté le 11.05.2017 à 22h40

de ces nouvelles inégalités passe par des compromis et des politiques publiques qui restent encore largement à découvrir »⁴

1.2. Comment mettre en place le développement local durable

énuméré et expliquer les raisons pour lesquelles la démarche du développement local durable s'impose comme une condition, pour laquelle il faudrait expliquer comment doit s'effectuer la mise en place d'une telle approche est primordial.

Cet éclaircissement se fera par l'énonciation des grands principes fondateurs du développement local durable.

1.2.1. Une démarche globale

Nous avons déjà évoqué le fait que la démarche, même si celle-ci relève du niveau local, s'inscrit dans une vision globale, le territoire local n'étant pas refermé sur lui-même, ce n'est pas une « île en autarcie ».⁵

Afin de pouvoir organiser les différents territoires, il faut donc que ceux-ci aient une connaissance des activités existantes dans les localités limitrophes. Etablir une zone de chalandise paraît être une condition obligatoire contre l'établissement d'une concurrence inutile et malsaine.

1.2.2. Une démarche intégrée

On dit du développement local durable qu'il doit s'opérer avec une vision intégrée, car il se doit d'intégrer les caractéristiques de la localité sur lequel il s'applique. En effet, chaque localité possède des spécificités dont il faut tenir compte. Ces spécificités peuvent être, soit des atouts ou des opportunités pour la localité, soit des faiblesses ou de menaces.

Donc, nous sommes bien en présence d'une approche qui s'adapte à un territoire et non pas l'inverse.

La prise en compte des caractéristiques locales aura aussi une portée sur l'attrait pour le projet dont feront part les acteurs. Ceux-ci seront plus concernés par les différents projets s'ils

⁴ PECQUEUR, Bernard, *Le développement local*, Paris, Syros, 2000, p.129

⁵ DECOSTER, Dominique-Paule, *cours de développement local durable*, Umons, année académique 2012-2013

revêtent un aspect local. « Cette notion de développement intégré permet au citoyen d'être acteur dans un processus en comprenant les rouages »⁶

1.2.3. Une démarche transversale

Le développement local durable comporte différents volets, à savoir: « le volet économique, le volet social, le volet culturel et le volet environnement ».

Un des objectifs du développement local durable est d'abattre ces barrières invisibles qui restent malgré tout bien présentes. Ces barrières enferment ces différents secteurs dans des canevas dotés d'une structure hiérarchique verticale, sans aucune ouverture vers les autres domaines. Cela enferme chaque volet dans une logique individualiste, sans aucune notion de partage de connaissances ou d'expériences.

Il paraît donc obligatoire de revoir ces structures organisées verticalement, pour créer des structures organisées horizontalement. Via cette nouvelle construction, les différents secteurs pourront échanger leurs expertises, leurs expériences et collaborer pour mener à bien et de front des projets communs dont lesquels chaque secteur pourra s'impliquer conjointement aux autres.

1.2.4. Une démarche professionnelle

La réflexion et le professionnalisme sont des facteurs essentiels à la réussite d'un projet ou d'une entreprise. Evidemment, il en va de même pour le développement local durable. Nous ne sommes pas en présence d'une « démarche improvisée »⁷, il ne suffit pas d'en parler et d'être enthousiaste pour l'appliquer.

Même si la motivation peut être un élément moteur dans une telle démarche, il semble utopique de ne reposer que sur celle-ci. C'est pourquoi les quatre volets couverts par le développement local doivent être animés et encadrés par des professionnels afin de pouvoir mener les objectifs à bien.

1.2.5. L'instauration d'une gouvernance locale

⁶ BESSON, Geneviève, Le développement social local: significations, complexité et exigences, Paris, L'Harmattan, 2008, p.191

⁷ DECOSTER, Dominique-Paule, cours de développement local durable, Umons, année académique 2012-2013

« La gouvernance locale est un système décisionnel partenarial non hiérarchisé. Elle s'exerce comme une capacité collective des acteurs publics, privés et associatifs, à gérer les interdépendances du projet de développement local de leur territoire et son agenda; une contractualisation orale ou écrite formalise leurs décisions stratégiques »⁸

1.3. Les acteurs concernés par le développement local durable

La démarche du développement local durable se doit de rassembler l'ensemble des acteurs présents sur le territoire via un décloisonnement des secteurs d'activités ainsi qu'une vision transversale. Le but commun que représente le développement local durable permettra à l'ensemble des acteurs de se sentir concernés par ce dernier et donc, de créer une synergie au sein de la population concernée. Nous retrouverons donc des partenaires privés, publics et bien évidemment les citoyens.

Toutefois, ces acteurs locaux n'ont pas le monopole de la participation au développement local. Des acteurs extérieurs au territoire peuvent aussi être considérés comme des acteurs du développement local à partir du moment où ceux-ci, agissent sur la localité. Précisons encore que malgré la vision locale de l'approche qui nous concerne, un territoire réduit se comprend comme une entité à part entière qui s'inscrit dans un ensemble plus grand et non pas comme un territoire en autarcie.

1.3.1. L'acteur économique

Sont représentés par l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leurs productions, leurs investissements, leurs services ainsi que leurs consommations, mais également ils correspondent à l'ensemble des banques et les bailleurs de fonds, car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de se fait à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

1.3.2. La communauté

Regroupe l'ensemble des populations d'un territoire donné où ils vivent et agissent en partageant des valeurs, des responsabilisations, des problèmes mais aussi des relations similaires avec l'environnement (géographiques, historiques, culturelles, administratives,

⁸ Idem

économique et social) et les contraintes extérieures, et c'est ainsi que Paul Prévost estime que << La communauté est un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué >>⁹. La communauté joue, de ce fait, un rôle dynamique et fondamental dans le développement territorial durable.

1.3.3. Les acteurs institutionnels

Sont constitués de l'ensemble des institutions ou collectivités territoriales (pouvoir public), ils représentent tous les niveaux de découpage administratif, l'état et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, ainsi que tous les organismes publics et semi public.

1.4. Conditions de réussite de développement local durable

Un programme DTD ne peut cependant être productifs que dans la mesure où il est compris et appliqué de la même façon par tous les intervenants, notamment au niveau des processus et des conditions de sucés .Pour l'efficacité d'une démarche de DTD¹⁰, un certain nombre de règles sont regroupés sous trois (03) volets :

a) L'existence d'une communauté locale

Le point de départ de toute initiative de DTD est l'identification des communautés, celle-ci est définie selon des intérêts divers et en fonction des services qu'elles procurent aux citoyens. La mobilisation des communautés implique un processus permanent d'animation du milieu qui permet aux citoyens de prendre conscience de leurs besoins et favorise leur prise en charge par les personnes concernes elles-mêmes. Par conséquent, il est essentiel de mieux former les citoyens aux rôles qu'ils peuvent avoir dans la participation au développement local et à leur sociétés .Plus la participation est élevés et plus les chances de réussite d'un projet sans probantes.

b) Le partenariat (public et prive)

Se mobiliser et travailler en groupe est fondamental pour réussir le DTD d'une communauté. En effet ,des représentants des secteurs privés, publics et communautaires ,dans le respect de leurs mandats et développer une participation intersectorielle et des interventions

⁹ PREVOST Paul, << le développement local : contexte et définition>>, op cite, p. 18

¹⁰ DTD : développement territorial durable

transversales .Le fait de rassembler les acteurs d'un milieu ou d'un processus politique qui consiste a faire travailler des groupes d'intérêts collectifs des communautés concernes.

De véritable partenariat doivent ainsi s'établir entre tous les intervenants du milieu et plus particulièrement entre le pouvoir politique et les partenaires socio-économiques.

c) Un climat favorable à l'action

L'établissement d'un environnement propice à l'action communautaire joue un rôle important dans la réussite du DTD .Ce climat est réalisé souvent par le processus de réflexion qui permet d'établir des plans ,de fixer des orientations et de retenir des objectifs pour concentrer tous les efforts de chaque un des acteurs dans la même direction .La réalisation des projets du DTD exige un processus d'organisation minimale qui permet de mettre en place les structures nécessaire a l'encadrement et au soutien des efforts de revitalisation économiques et social des communautés .Le processus d'organisation vise également a assurer cohabitation harmonieuse avec l'environnement socio-administratif et une interaction positive entre les structures formelles et informelles.

1.5. Les piliers du développement territorial durable (DTD)

On va citer d'abord les piliers de DTD puis ses facteurs

1.5.1. Les piliers de développement territorial durable en bref DTD¹¹

Le développement local repose sur quatre (04) <<piliers>> :

- a) Un Territoire de proximité** identifie comme lieux de cohérence, de solidarité sur lequel vont pouvoir se développer des actions spécifiques.
- b) Une approche globale des problématiques**, incluant les préoccupations du développement économiques, mais également de solidarité de la lutte contre l'exclusion, de la culture, et préservation de l'environnement.
- c) La mobilisation** importance de tous les acteurs, de toutes natures économiques, mais aussi sociales, culturels associatifs,...etc.
- d) Une capacité réelle d'action** (financières, humaines, juridiques) à l'échelle du territoire concerne et la cohérence avec des politiques nationale.

¹¹ (DTD) développement territorial durable

1.5.2. Un territoire

Le développement territorial durable repose d'abord sur une notion de «territoire». De sa définition pertinente pourra naître ou non un projet de développement local. Ce territoire doit être :

- **Suffisamment large** : pour que le projet DTD atteigne une efficacité minimale ;
- **Mais pas trop vaste** : pour permettre une forte implication des acteurs dans une démarche qui s'appuie fortement sur la proximité ;
- **Pertinent** : le territoire doit permettre de dégager des solidarités, des synergies fortes entre les acteurs, s'appuyer sur le vécu des habitants (sentiment d'appartenance, solidarités existantes, ancrages locaux forts...)

1.5.3. Une approche globale et transversale

La démarche du développement nécessite sur une approche globale et transversale des problématiques, prenant en compte leurs interactions dans la vie collective, à côté des approches sectorielle ou thématique habituelles. La démarche de développement local doit être une démarche prospective avant toute chose capable de hiérarchiser les priorités.

1.5.4. Un partenariat fort

Elle s'appuie aussi sur une notion forte de partenariat : l'ensemble des acteurs, des réseaux sont invités à mettre en évidence leurs complémentarités pour conduire le processus, du diagnostic au déroulement et à l'évaluation, en conjuguant les orientations définies par les instances supérieures avec les aspirations des groupes locaux.

2. L'activité touristique moteur du développement territorial

Le tourisme est une activité porteuse de développement à cause des incidences que procure l'offre de personnes sur un territoire donné. Ces incidences sont en amont et en aval. En aval sur les activités portant sur (l'hôtellerie, artisanat, infrastructures urbaines,...) c'est-à-dire sur l'offre des biens et services. Qu'est ce qui fait de cette activité un levier de développement local.

2.1 Comment le tourisme intervient dans le développement local :

Aujourd'hui, le tourisme est considéré comme une expérience importante concernant l'efficacité du concept du développement local. En effet, grâce à ses exigences de qualité, de développement de service et de maintien du patrimoine, il peut être un moteur essentiel du développement local.

Il y a alors entre le tourisme et le développement local une rencontre qui n'est pas fortuite. En effet, parmi les finalités du développement y a celle de la valorisation des ressources pour rendre le territoire attractif et compétitif. Or, le tourisme est un moyen particulièrement adapté à la valorisation des ressources patrimoniales telles que les patrimoines culturels matériels ou immatériels ou encore le patrimoine naturel, l'environnement.

Non seulement le tourisme les valorise mais il les protège également car le paysage ou encore les monuments en sont sa matière première. Cette valorisation permet également de faire émaner une certaine fierté de la population envers son territoire. Le tourisme est également un enjeu pour l'aménagement de territoire dans le sens où les infrastructures créées pour le tourisme seront par la suite disponible et accessible pour la population locale. Le développement local peut permettre le désenclavement des territoires jusque là un peu isolés en améliorant les moyens de transport, de communication,...le secteur du tourisme participe et améliore tous ces moyens en satisfaisant la demande touristique et celle de la population locale, ainsi la réalisation des projets touristiques porteur de développement local. Le tourisme vient soutenir le développement local.

Nous pouvons constater les effets positifs du tourisme dans les pays avancés, qui ont consacré une place importante dans leurs programmes de développement local.

Le tourisme est aussi perçu par certains, a tort ou a raison, comme l'unique solution pour assurer le développement économique et social d'un territoire. par ailleurs, au vu du contexte économique mondial actuel, le tourisme est considéré comme une activité prometteuse et profitable et particulièrement adaptée à la diversification voire à la reconversion économique de certains territoires axés principalement sur l'activité industrielle et qui subissent aujourd'hui les conséquences de la délocalisation.

2.2. Le tourisme un outil pertinent pour le développement des territoires

L'activité touristique a des côtés positifs et c'est un moteur essentiel du développement territorial, l'une des finalités du développement territorial est la valorisation des ressources pour rendre le territoire attractif et compétitif. Dans ce présent point, nous présenterons les différents impacts du tourisme.

2.2.1. Les impacts économiques

- Le tourisme est un moteur de pour l'économie local. Il permet une augmentation des revenus des populations locales, par la création d'emplois, l'amélioration de l'équipement des régions concernées et de niveau de vie ;
- Il permet de rendre les territoires attractifs au niveau de la population mais il a aussi un impact au niveau des entreprises, non seulement dans le domaine touristique mais également dans d'autres secteurs économiques.

Selon Philippe Violier, les déplacements issus de l'activité touristique « dès lors qu'ils concernent des foules importantes entraînent d'autres activités économiques, et notamment le bâtiment et l'agriculture qui se structurent en fonction du tourisme. »¹²

2.2.2. Les impacts physiques et écologiques

Le tourisme permet :

- La création d'un environnement agréable ;
- La création des possibilités d'entretien du patrimoine existant ;
- L'amélioration et le développement des structures d'accueil (concentration spatiale des infrastructures touristiques : station balnéaire, de montagne, site historique ou géographique...);
- Une sensibilisation de l'opinion publique à l'environnement.

2.2.3. Les impacts sociodémographiques

Le tourisme contribue au décollage économique et il peut amorcer le processus d'amélioration du bien-être social de la population locale. En effet, le tourisme facteur de développement territorial se caractérise par le maintien des services publics, l'augmentation du pouvoir d'achat, la création d'emplois et la formation à destination des habitants, mais il développe aussi de nouveaux services à la population. L'activité touristique permet donc en ce sens de retenir la population sur un territoire donné notamment sur certains territoires ruraux qui font face à un exode rural. C'est aussi un moyen d'attirer de nouveaux résidents. Certains acteurs locaux voient dans le tourisme un moyen de faire la promotion de leur région et d'attirer de nouvelles populations afin qu'elles s'y installent de façon permanente.

Le caractère culturel du tourisme : potentiel d'ouverture et de rencontre des cultures ainsi des relations entre les peuples, ce qui implique des échanges culturels.

¹² Philippe violer : tourisme et développement local. Edition BELIN, Paris 2008, P45

Favorise des attitudes plus dynamique et une sensation de bien-être des individus suite aux voyages et aux échanges faits avec les populations locales.

Bien que les impacts positifs du tourisme ne peuvent être niés, selon Bensahel . « Le tourisme est une activité économique à double visage, à la fois structurante et déstructurante, productive et dégradante, facteur de liberté et instrument de dépendance. »¹³.le tourisme doit donc être abordé et développé avec précaution, en restant ouvert et conscient qu'il peut être un atout mais aussi un désavantage pour un territoire si les externalités négatives sont mal maîtrisées ou trop importantes.

Le tourisme provoque dans certains cas : des transformations des cultures locales et le changement des valeurs culturelles ; dégât culturels par la méconnaissance des coutumes, des traditions et des difficultés de leurs hôtes (installation de télévisions et autres équipements, provoquant le choc des cultures ; détérioration du patrimoine culturel local).

Les populations peuvent être exposées à des risques, notamment le climat, les maladies tropicales, les épidémies. Ainsi, le tourisme peut donner des mauvaises images sur les populations locales comme attraction touristique : visite de bidonvilles, folklorisations...etc. Il ressort de l'exposé de ces trois plans différents que l'impact du phénomène touristique joue un rôle extrêmement important a telle enseigne qu'il devient impératif de contrôler le marché par le truchement de sa distribution.

Pour avoir un secteur touristique pérenne, il s'avère important pour les territoires à vocation touristique de réunir un certain nombre de facteurs.

2.3. Les facteurs clés du développement touristique

Il existe plusieurs facteurs essentiels qui doivent être pris en considération au moment d'aborder le développement présent du tourisme et son évolution future.

2.3.1. Le développement durable du tourisme

Il devrait être conçu comme un secteur qui peut jouer une fonction essentielle dans le progrès et la diversification de la structure économique et sociale du pays. Pour que la tâche soit positive à long terme, la planification et la gestion touristique devront être réalisées avec

¹³ Liliane Bensahel et M DONSIMONI; le tourisme facteur du développement local. Edition Press Universitaire de Grenoble 1999.P09

la participation de tous les acteurs impliqués et conformément aux principes de durabilité économique, socioculturelle et environnementale.

2.3.2. La coopération

- Dans le secteur public, entre les administrations nationales de tourisme et les autres institutions qui interviennent dans des domaines cruciaux pour le tourisme, tels l'économie, la culture, le transport, l'immigration, la sécurité, la formation, la recherche ou les infrastructures ;
- Entre les secteurs publics et privés;
- Entre les acteurs du secteur privé, en promouvant la concurrence coopérative et le caractère associatif ;

2.3.3. Le cadre institutionnel et juridique

Encourager la création d'un environnement propice, stable, effectif et flexible pour l'investissement, les affaires et la circulation des personnes à travers l'amélioration et la flexibilité des contrôles frontaliers, la mise en œuvre de politiques de libéralisation du transport, la protection au consommateur, la définition de politiques fiscales transparentes, l'application de systèmes de soutien aux micros, petites et moyennes entreprises qui sont la grande base entrepreneuriale du tourisme.

2.3.4. Les infrastructures

Encourager la création d'infrastructures et améliorer celles qui existent déjà dans les domaines du transport (vers les destinations étrangères et nationales), des systèmes d'informations publics-privés, de l'hébergement et des installations clés pour le développement de produits comme le tourisme culturel, de nature, sportif, de santé, tourisme rural.

2.3.5. L'amélioration de la gestion du tourisme

Encourager les processus de décentralisation et améliorer la gestion locale du tourisme sur toutes ses composantes : aménagement du territoire et de l'urbanisme, création de systèmes d'information municipale et régionale capable d'ordonner et rendre visible les produits et ressources touristiques, bien-être social, qualité de l'entourage, entre d'autres.

2.3.6. La diversification des destinations et le développement de produits

Par l'amélioration et l'élargissement de la gamme de produits touristiques permettant de compléter le tourisme déjà traditionnel (tourisme balnéaire). « Produits autour du tourisme du santé, de plaisance, de nature, de réunions et de conférences, de croisières, urbain ou culturel, font partie de l'offre touristique ».

L'existence d'une concurrence croissante entre les destinations oblige à explorer de nouvelles niches de marché pouvant répondre aux préférences et aux exigences du consommateur actuel. C'est ainsi que l'on peut attirer de nouveaux segments qui contribuent, d'une part, à changer le caractère saisonnier de la demande et, d'autre part, à augmenter la qualité de l'offre touristique.

2.3.7. Une meilleure commercialisation et promotion

La planification, les études de marché, la création d'une image de marque, la segmentation, l'évaluation des activités de promotion et notamment une plus forte intégration des technologies de l'information dans les activités de promotion et commercialisation.

2.3.8. La formation et le perfectionnement des ressources humaines

La compétitivité chaque fois plus forte des marchés exige que l'on consacre une attention très spéciale aux ressources humaines en tant que point prioritaire. Il est de plus en plus nécessaire d'une collaboration étroite entre les entreprises, majoritairement des PME, et les destinations pour répondre aux attentes du visiteur, en augmentant au maximum sa satisfaction et essayer de le fidéliser.

2.3.9. L'évaluation et la gestion des risques

La quantité et la diversité des risques qui peuvent entraver l'activité touristique implique une nécessité croissante d'adopter des mesures de prévention et de préparation face à d'éventuels désastres, y compris une stratégie de communication efficace. A cet effet, il faudra s'intéresser davantage sur les informations disponibles et les pratiques que montrent les expériences réussies, la nécessité de stimuler la solidarité et la coopération internationales, le besoin d'approches qui permettent la mobilisation coordonnée des institutions concernées et autres parties affectées à l'intérieur et à l'extérieur du secteur touristique.

De nos jours, le tourisme est devenu une activité très importante dans le monde économique, c'est le fait qui a permis de s'interroger sur l'impact du tourisme sur le développement et de ce fait analyser ses coûts et ses contributions. Le tourisme est fréquemment convoqué pour panser les plaies des régions et les lieux en difficulté.

Le développement des territoires par l'activité touristique est le résultat de la réunion d'un certain nombre de conditions essentielles pour la réussite des projets touristiques. L'activité touristique ne peut se disjoindre des notions de développement et territoire, car elle agit incontestablement sur le développement territorial en permettant à la fois de valoriser les ressources territoriales, d'améliorer le cadre de vie des habitants et de créer des richesses à l'échelle locale.

Pour une meilleure efficacité du tourisme en matière de développement territorial, le tourisme nécessite une bonne coordination entre les différents acteurs locaux. Plus que tout autre activité économique, la gouvernance en tourisme implique de nombreux acteurs mais aussi des secteurs variés tels que la restauration, l'hôtellerie, l'environnement, la culture, l'événementiel, le sport, etc.¹⁴

3. La notion de la participation au développement local : une nécessité

3.1. Pourquoi la participation locale

Les raisons fondamentales et quelques interrogations concernant cette participation des populations locales au développement local ont été exposées plus haut. Une question complémentaire doit être posée: quel est le niveau de participation approprié à un projet ?

En pratique, la "participation du public" peut se situer à des niveaux très différents, tels que:

- la consultation sur des propositions en offrant l'information adéquate et en prévoyant les moyens qui permettront à chacun de donner son avis;
- l'implication dans différentes phases du processus des acteurs locaux par leur participation au débat et à la prise de décision;
- la prise en charge et la conduite du processus de développement directement par les populations locales.

¹⁴ www.word-tourisme.org, consulté le 11.03.2017 à 32h45

Il importe de garder à l'esprit que la question de la participation des populations réapparaîtra probablement à différentes étapes de l'avancement des projets de développement local.

Pour que la population réponde, elle doit avoir le sentiment que la consultation est faite de bonne foi et porte sur des sujets qui ont un intérêt pour elle. Il est donc essentiel que les méthodes, les formes et les enjeux de la participation soient adaptés au public concerné.

3.2. La participation locale et ses acteurs

Une fois établies les raisons essentielles de la participation, s'agira de déterminer s'il y a lieu de "cibler" des groupes particuliers au sein de la population. La réponse dépendra largement du contexte social et culturel, on peut d'emblée, identifier trois (03) groupes:

- 1) Les responsables politiques, économiques et associatifs locaux;
- 2) Les membres des groupes d'intérêts économiques, sociaux et culturels locaux: associations d'agriculteurs, de jeunes, de personnes âgées, groupements professionnels,... etc.
- 3) La population dans son ensemble: au travail, à la maison, au village.

La participation entière et fructueuse de l'ensemble d'une population à des projets de développement local est un objectif extrêmement difficile à atteindre, voire utopique.

Le champ d'action est trop vaste, la population est bien souvent composée de nombreux groupes sociaux dont les intérêts, les préoccupations, les ressources diffèrent. En outre, participer à de tels projets présuppose un engagement durable et exigeant.

En fait, il convient d'identifier un éventail aussi large que possible de groupes d'intérêts couvrant tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle, de cerner leurs attentes et motivations, et de les impliquer en focalisant leur attention sur les éléments et les phases du projet qui revêtent pour eux le plus d'importance et de signification.

Par exemple, si la plupart des groupes souhaitent participer aux premières étapes, où il s'agit d'identifier les problèmes et les potentialités de la zone, seuls certains d'entre eux, parce que directement concernés, s'impliqueront dans la création d'activités nouvelles ou dans tout autre projet de développement spécifique.

On pourra d'autant mieux susciter une participation constructive que l'on veillera à la pertinence et à la signification des projets pour les groupes concernés. Le processus de développement local a d'autant plus de chances de réussir que l'éventail des groupes impliqués sera large.

3.3. Les phases de la participation locale

Les méthodes d'implication de la population locale, sont étroitement reliées aux différentes étapes du processus. On peut distinguer trois grandes phases de la vie d'un projet:

3.3.1. La phase initiale de sensibilisation, information, motivation: il s'agit d'impliquer tous les acteurs concernés;

3.3.2. La phase de diagnostic et d'élaboration du projet : elle permet d'identifier les problèmes et de décider des actions à conduire;

3.3.3. La phase de mise en œuvre et de suivi.

La première phase "donne le ton" vis à vis des publics appelés à participer. Elle prendra des modalités différentes suivant ce qui est recherché : simple consultation, appel au partenariat, ou prise en charge des projets par les groupes locaux. Les techniques du type opération "portes ouvertes", conférences publiques, expositions itinérantes et toute la gamme des actions médiatiques, s'avèrent les plus efficaces.

Dans la seconde phase, des méthodes plus sélectives et plus intenses sont davantage appropriées : commissions de travail par secteurs d'activités ou par zone, organisation d'associations locales de développement, élaboration de diagnostics locaux avec la population.

La phase de réalisation concerne directement les groupes concernées par les actions et nécessite des méthodes plus spécialisées de conseil, assistance technique, formation, aide financière.¹⁵

3.4. Les effets procéduraux de l'approche participative

Outre leurs effets substantifs, l'approche participative utilisée dans le domaine environnemental a aussi des effets sur les processus de prise de décision eux-mêmes. Ce sont notamment :

l'amélioration de la qualité de la base informationnelle des processus, une utilisation plus efficace de l'information, la mise en place de processus dynamiques, une meilleure gestion des conflits entre acteurs, un accroissement de la légitimité du processus, une amélioration du processus en termes de coûts et de durée, et finalement, la possibilité pour des intérêts traditionnellement peu organisé d'augmenter leur pouvoir d'influence.

3.4.1. Amélioration de la qualité de la base informationnelle des processus de décision

¹⁵ <https://developpementdurable.revues.org>, consulté le 23.05.2017 a21h02

Un effet procédural potentiel de la participation est l'amélioration de la qualité de l'information dont disposent les décideurs, notamment en ce qui concerne les préférences, les valeurs et les connaissances spécifiques des différents acteurs. Puisqu'il n'est pas possible de définir a priori et de façon univoque quelles sont les sources d'information environnementale qui s'avéreront les plus pertinentes et utiles, il s'agit de s'assurer de la qualité de la procédure d'obtention d'information. C'est elle qui garantira la qualité de l'information.

L'information obtenue doit permettre d'améliorer la compréhension du problème et de préciser le domaine de choix pour les décisions. Une telle démarche relève de la reconnaissance de l'existence de types de savoir différents. Elle répond à la prise de conscience du fait que le savoir scientifique n'est qu'un regard sur le monde parmi d'autres et ne saurait à lui seul suffire comme base informationnelle pour des décisions concernant des problèmes où les dimensions de complexité, d'incertitude et d'indétermination dominent.

Enfin, l'information concernant les réponses possibles du public et des autres acteurs face à une décision constitue également un type d'information utile au processus décisionnel, dans le sens où elle aide à évaluer l'acceptabilité sociale de la décision.

Les moyens désormais classiques pour améliorer la base informationnelle des processus de décision sont le **sondage** ou l'**enquête quantitative**.

Mais la dimension participative de ces techniques est faible puisque les différents acteurs ne sont pas réunis pour participer au processus de prise de décision. Des efforts peuvent être faits pour pallier à ce déficit de participation. Mais surtout le processus intègre une série d'**ateliers multi-acteurs** dans lesquels les participants peuvent débattre sur les questions abordées et compléter ainsi par un processus participatif l'information obtenue dans l'enquête.¹⁶

Des **ateliers participatifs multi-acteurs** peuvent également avoir pour effet l'amélioration de la base informationnelle de la prise de décision.

3.4.2. Utilisation plus efficace de l'information

Partant de la reconnaissance du fait qu'il existe différents types d'information pertinentes pour traiter d'un problème donné.

Des approches participatives peuvent permettre une meilleure coordination de l'information provenant de différentes sources. Par le dialogue direct entre les différents

¹⁶ Etude réalisée par le C3ED pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement français en 1998-2000. Des premiers résultats de ce projet sont présentés dans (Haake et van den Hove, 1999).

acteurs et les décideurs, on peut assurer l'organisation de l'information sous une forme pertinente pour la question posée ainsi qu'une mise à disposition en temps réel de l'information.¹⁷

3.4.3. Mise en place de processus dynamiques

Les incertitudes irréductibles et la complexité intrinsèque des questions d'environnement et de développement durable imposent par ailleurs la mise en place de processus décisionnels dynamiques, permettant l'adaptation et la révision des décisions dans le temps. La participation des acteurs tout au long du processus de prise de décision peut aider à rendre les processus décisionnels plus dynamiques.

Ce type d'objectif est de plus en plus souvent poursuivi dans les **négociations internationales sur les questions environnementales** dans lesquelles la participation des acteurs s'est fortement développée.

On a pu en effet observer que ces questions ont profondément transformé les relations internationales.

Elles sont à l'origine de l'apparition de niveaux sans précédent d'ouverture, de participation, de complexité et d'innovation procédurale et institutionnelle . La participation constante des acteurs au processus de négociation lui confère un caractère dynamique et permanent qu'il ne pourrait avoir si le processus décisionnel restait confiné aux acteurs gouvernementaux traditionnels.

3.4.4. Meilleure gestion des conflits entre acteurs

Les problèmes **d'environnement** et de développement durable sont souvent caractérisés par l'existence de conflits multiples. Ces conflits recouvrent des divergences sur les principes éthiques et déontologiques . Mais ces conflits peuvent aussi être des conflits de pouvoir et d'intérêts. Ainsi coexistent en interrelation des conflits d'intérêts entre acteurs, des conflits entre les intérêts multiples d'un même acteur, des conflits entre différents problèmes **d'environnement** et autres problèmes de société.

La participation des acteurs au processus décisionnel peut permettre une meilleure gestion des conflits en favorisant la coopération plutôt que l'affrontement. L'hypothèse sous-jacente est que la coopération, par le biais de la communication inter-subjective, peut mener à la construction de solutions nouvelles, plus satisfaisantes pour les différents acteurs. Ainsi,

¹⁷ Etude réalisée par le C3ED pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement français en 1998-2000. Des premiers résultats de ce projets sont présentés dans (Haake et van den Hove, 1999).

"les participants peuvent aboutir à des alternatives de compromis ou de coopération réalisables plutôt qu'à de la confrontation intransigeante".

Les arrangements qui permettent la participation des acteurs très tôt dans le processus décisionnel sont particulièrement intéressants en termes de gestion des contradictions et des conflits. En effet, la participation des acteurs à un stade tardif du processus décisionnel peut engendrer chez ceux-ci de la méfiance vis-à-vis du processus et des décideurs et les inciter à adopter une stratégie défensive. Alors qu'une participation précoce pourra susciter une attitude plus ouverte et donc réduire en partie certains conflits. On peut également espérer qu'elle engendrera des comportements plus proactifs potentiellement moins porteurs de conflits et de blocages.

Pour permettre une meilleure gestion des conflits, l'approche participative doit occasionner l'adoption d'un langage commun pour aborder le problème. Ceci constitue une condition nécessaire en l'absence de laquelle il ne peut exister de processus de type discursif.

D'autre part, une gestion participative des conflits ne pourra avoir lieu que s'il y a consensus sur l'existence du problème et, dans une certaine mesure, sur la légitimité des différents participants en tant que parties prenantes. Ceci ne signifie pas cependant qu'un consensus doive exister en ce qui concerne la nature du problème.

Finalement, la coopération ne sera possible que si un dialogue constructif s'instaure entre les parties. Ceci suppose qu'elles fassent preuve d'une certaine ouverture par rapport au processus et qu'elles adoptent - avec un minimum de bonne volonté - une attitude tolérante et courtoise. Elles doivent aussi être disposées à écouter et à prendre en considération sur base de leurs mérites propres les arguments des autres . C'est seulement de cette manière que les débats pourront porter "non pas sur la métaphysique ou sur la personnalité des interlocuteurs mais sur la stratégie et la tactique - c'est-à-dire sur les priorités relatives et sur la manière de les traiter."

La gestion environnementale concertée constitue un autre exemple d'approche participative dont l'un des objectifs clés est une gestion plus constructive des conflits. C'est une forme de gestion participative souvent organisée autour d'un objet environnemental ou d'une zone spécifique (une rivière, un bassin versant, une forêt, ...), pour lequel est recherché un partenariat entre différents acteurs concernés.

L'intégration des acteurs se fait essentiellement par la discussion et la négociation, un tel processus permet de dépasser les conflits traditionnels en explicitant un consensus sur les objectifs et en s'accordant sur la manière de gérer les différends.¹⁸

3.4.5. Accroissement de la légitimité du processus décisionnel

Un déficit de légitimité procédurale a souvent été invoqué par les critiques des approches décisionnelles traditionnelles de type 'top-down' qui fonctionnent en vase clos entre autorités publiques et experts.

La mise en place de procédures plus participatives peut aider à pallier à ce déficit. Par 'légitimité', nous entendons ici la validité d'une norme, par opposition au concept de '*vérité*' qui définit la validité formelle d'une proposition dans un système de normes. A la suite de Habermas, nous considérons que seule une norme pour laquelle il existe un accord peut prétendre à la validité :

"Selon l'éthique de la discussion, une norme ne peut prétendre à la validité que si toutes les personnes qui peuvent être concernées sont d'accord (ou pourraient l'être) en tant que participants à une discussion pratique sur la validité de cette norme."¹⁹

La décision et le processus qui y mène sont des formes de normes sociales. Or, la validité d'une norme est toujours contextuelle : la légitimité se définit toujours par rapport à un contexte social.

Il s'agit donc bien en pratique de s'intéresser non pas seulement à la légitimité de la décision, mais aussi à celle du processus décisionnel. Une approche participative, lorsqu'elle permet la discussion entre personnes concernées, peut potentiellement – mais pas nécessairement – augmenter la légitimité du processus décisionnel et de la décision. En pratique, la légitimité peut être comprise comme une forme de "qualité idéale" du processus décisionnel. Et une approche participative peut aider à tendre vers cette qualité parce qu'elle permet de rejeter des normes qui ne sont pas légitimes. De plus, souligne, la perception de la validité et de l'équité du processus décisionnel est un déterminant fondamental de la perception de l'acceptabilité du résultat de ce processus.

Au-delà de la possibilité qui s'ouvre à eux de rejeter des éléments non-légitimes, les acteurs acquièrent, du fait de leur participation, une meilleure connaissance du processus, qui de facto induira une plus grande transparence, peut augmenter la crédibilité du processus aux yeux des différents acteurs, voire du grand public. La transparence et la crédibilité des

¹⁸ Ibid p 25

¹⁹ (Habermas 1986 [1983], p. 87)

processus sont importantes pour au moins deux raisons. D'une part, en l'absence de ces dimensions, et dans l'hypothèse où le résultat de la prise de décision leur est défavorable, les acteurs ne peuvent pas savoir si leurs intérêts ont réellement été pris en compte.

Ils percevront alors le processus et son résultat comme peu équitables et donc peu légitimes. D'autre part, la transparence et la crédibilité apparaissent de plus en plus comme nécessaires pour motiver les acteurs à mettre en œuvre les résultats de la décision. La question de la légitimité peut être comprise comme inscrite dans une boucle de renforcement

Celles-ci favorisent une meilleure exploitation des connaissances et donc la possibilité de meilleurs résultats substantifs. Et l'obtention de meilleurs résultats substantifs peut aider à renforcer la légitimité d'un processus.

3.4.6. Amélioration de l'efficacité des processus en termes de durée et de coûts

Le recours à des approches participatives de prise de décision peut effectivement dans certains cas constituer une alternative à des procédures classiques plus coûteuses et/ou plus longues. Mais il est aussi des cas où l'approche participative sera en première analyse plus coûteuse ou plus longue. Dans ces cas-là, pour juger des effets en termes de coûts et de temps, il convient de prendre en compte les gains "secondaires" du processus, c'est-à-dire ceux qui n'auraient pas été obtenus par une méthode non participative aboutissant à la même décision substantielle (éducation du public, modification des relations sociales, par exemple) et de juger au cas par cas de la pertinence de l'investissement consenti. Ainsi on peut argumenter qu'une procédure qui mènerait à un résultat politique plus durable est justifiée même si elle apparaît de prime abord comme plus coûteuse ou plus longue. Sur base de cette analyse, il s'agit alors de choisir la procédure participative la plus appropriée

3.4.7. Augmentation du pouvoir d'influence de certains acteurs représentants des intérêts peu organisés

Le dernier effet procédural que nous aborderons est celui d'augmentation du pouvoir d'influence ou de décision d'intérêts traditionnellement peu organisés ou d'acteurs dits "faibles plus profondément encore au niveau "pouvoir de participation" de ces acteurs. Les gouvernements, les industriels et le monde des affaires en général ont, dans nos sociétés modernes, un pouvoir directement lié à leur puissance économique. Les moyens économiques et organisationnels dont ils disposent leur permettent de suivre de près les processus de prise de décision. "Le monde de l'industrie et des affaires n'a pas besoin d'affirmer son pouvoir car ses besoins sont déjà présumés et compris par les décideurs politiques. Il existe ainsi une

culture politique dont laquelle les besoins réciproques du 'business' et des gouvernements sont totalement compris de part et d'autre."²⁰

Les approches participatives peuvent constituer un moyen d'élargir le cercle restreint des initiés qui peuvent influencer la décision. Les organisations non-gouvernementales d'environnement l'ont bien compris, qui, "pour leur influence et leur pouvoir comptent sur leur capacité à forcer l'ouverture du processus politique".²¹ Si le processus participatif doit permettre de réduire ce type d'asymétrie, il s'agit de favoriser l'intégration des acteurs "faibles", notamment en proposant une aide économique et organisationnelle modernes, un pouvoir directement lié à leur puissance économique. Les moyens économiques et organisationnels dont ils disposent leurs permettent de suivre de près les processus de prise de décision.

Conclusion

L'engagement volontaire des acteurs économiques au sein de la mise en œuvre des processus de développement durable territorial peut constituer, d'une part, une nouvelle approche de la notion d'une démarche participative, et d'autre part, une opportunité de réinventer les relations citoyennes dans une entité spatiale reconnue, à savoir le territoire.

De plus, nous nous sommes appliqués à souligner que la gouvernance participative repose sur les notions de proximité organisationnelle et de proximité géographique qui sont nécessaires aux actions collectives et localisées. Il s'agissait donc de comprendre les dynamiques de coordination présentes liées à l'élaboration des projets de développement durable territorial.

Pour ce faire, nous avons rattaché un engagement volontaire et la participation active des acteurs économiques à un processus de concertation éthique, d'intention en vue de faire émerger la construction d'un cadre cognitif commun.²²

²⁰ Blowers et al. 1996, p. 272

²¹ Ibid

²² <https://www.cairn.info>, consulté le 17.05.2017 à 13h45

***Chapitre II : Les démarches et
les stratégies adopté par
l'Etat Algérien au secteur
touristique***

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

Introduction

En cinquante (50) ans d'existence, le tourisme en Algérie éprouve d'énormes difficultés pour se structurer. Il tarde à émerger à cause des conditions historiques ayant caractérisés les politiques suivies pour son développement.

Comparativement à plusieurs pays limitrophes et ceux du bassin méditerranéen, l'Algérie est restée à la marge d'une croissance continue du secteurs du tourisme, faute de l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique volontariste et d'envergure ouvrant le champs à l'investissement dans les infrastructures touristiques et ce l'instar de qui avait réalisé dans les années 60 et 70, une période considérée comme glorieuse pour un secteur en réelle progression, ayant marqué les temps de ses empreintes aussi bien techniques que culturelles.

L'image actuelle du tourisme dans notre pays, est celle d'un tourisme éphémère sans grand intérêt ni pour l'économie nationale ni pour l'évolution de la société algérienne.

Cet état de fait est atypique si l'on considère les atouts dont elle dispose et qui font du tourisme en Algérie un secteur fortement prometteur pour tous investisseurs.

Attentive aux expériences des pays voisins et à ceux considérés comme ayant enregistré des succès en matière d'activités touristiques, s'inspirant de leurs réussites mais aussi de leurs déconvenues, l'Algérie entend donner au secteur du tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts. Il s'agit désormais de développer la montée en puissance du tourisme national et de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial grâce à l'émergence de la destination.

l'Algérie comme destination touristique de référence au plan international. La construction d'une destination nationale labellisée requiert la définition d'une démarche organisée et durable permettant de doter l'activité touristique de la lisibilité et de la visibilité nécessaires à la consécration d'une économie touristique alternative aux ressources tarissables et non renouvelables que sont les hydrocarbures.

C'est en tenant compte des promesses de ce secteur et des larges besoins en infrastructures touristiques d'une part, et de la nécessité de faire jouer au secteur du tourisme son rôle dans l'effort du développement national, qu'une stratégie de développement a été élaborée et adoptée en 2008 par le gouvernement, en la forme d'un schéma directeur de Développement du Tourisme (SDAT) sur le long terme et plus précisément à l'horizon 2030.

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

Cette stratégie est devenue d'autant plus nécessaire et urgente, en considérant le secteur du tourisme comme un secteur alternatif à celui des hydrocarbures à ressources tarissables.

L'adoption d'une stratégie de développement du secteur du tourisme est venu s'intégrer dans le mouvement d'ensemble, animé par les différents secteurs économiques et sociaux, et dont le développement a été façonné également par des schémas directeurs (sectoriels), tel que consacré par le Schéma Nationale d'Aménagement du Territoire (SNAT), prévu par la loi 02-01 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable et constitue l'expression de la stratégie nationale du développement durable du territoire.

Dans ce cadre, nous commençons d'abord par citer les faiblesses du tourisme algérien qui ont été identifiées par les experts du secteur, avant de décrire et de donner les objectifs de cette nouvelle politique traduite par le SDAT 2030.

01. Eléments historique

L'activité touristique en Algérie n'a jamais été considérée comme un atout réel au développement économique. Depuis l'indépendance, notre pays n'a jamais accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement.

Le modèle de développement choisi n'a pas accordé à la promotion de ce secteur la place qu'il mérite, bien que les orientations contenues dans les différents textes réglementaires lui attribuent des missions en matière de création d'emploi, et d'économie.

1.1. Charte du tourisme promulguée 1966

Cette charte a défini les bases de l'activité touristique dans une perspective de long terme, et fixé (03) trois objectifs :

- L'apport en devises,
- La création d'emploi,
- L'intégration de l'Algérie dans le marché international du tourisme.

1.2. Premier plan quadriennal 1970-73

Ce plan a repris cette orientation et donné la priorité à la promotion du tourisme international, au détriment du tourisme interne, considéré comme un besoin secondaire.

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

Les motivations essentielles dans cette phase de développement reposaient sur deux éléments fondamentaux, les recettes en devises et la création d'emplois susceptibles d'être générées par ce secteur.

C'est en fait durant cette période que font lancés les premiers grands projets et complexes touristiques.

1.3. Deuxième plan quadriennal 1974-77

Ce plan a amorcé les premières initiatives vers un tourisme interne, justifié par l'amélioration du niveau de vie des Algériens en relation avec la conjoncture favorable des hydrocarbures.

1.4. Charte nationale de 1976 et 1986

Cette nouvelle orientation fut confirmée dans la charte nationale de 1976, et de celle de 1986 où il a été clairement affirmé : « le tourisme est orienté et développé pour répondre à un besoin national », le tourisme international quand à lui, a un « caractère secondaire et complémentaire par apport au tourisme interne ».

1.5. Plans quinquennaux 1980-84, 1985-89²³

La volonté de restreindre le tourisme international apparaît dans le souci de : « préserver la société algérienne des inconvénients consécutifs à l'irruption des grands flux de touristes étrangers dans les pays en voie de développement »

Les deux derniers plans quinquennaux 1980-84, 1985-89, se sont inscrits dans cette nouvelle orientation.

Il est à signaler que, dans les faits, et quel que soit le contexte dans lequel s'inscrit une politique touristique, les résultats ont été bien en deçà des objectifs fixés. En effet le premier plan quadriennal 1970-73 avait déjà fixé l'objectif de réaliser 70.000 à 90.000 lits avant la fin de la décennie, pour plus d'un million de touristes attendus.

Or, les dernières données de 2003 indiquent que 30 ans après, le nombre de lits s'élève seulement à 72 000 lits, malgré l'implication accrue du secteur privé depuis 1990, et le nombre de touristes non-résidents, n'a jamais atteint les 30% des objectifs fixés.

²³ Deuxième plan quinquennal (1985-1989) « rapporte général ».

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

En comparaison avec la Tunisie et le Maroc, les objectifs fixés au cours de la même période (1970-1973) étaient de même ordre, mais leurs prévisions ont été réalisées et le rythme de croissance maintenu et le flux touristique en hausse.

Les réformes économiques introduites à la fin des années 80 et dont la mise en œuvre a coïncidé avec le rétrécissement des avoirs extérieurs du pays et les contraintes liées à la dette extérieure, n'ont pas été de nature à favoriser une croissance soutenue du secteur du tourisme.

Celui-ci a été fortement affecté suite au désengagement de l'Etat de l'investissement dans les secteurs concurrentiels et particulièrement le secteur du tourisme.

Concomitamment, les fondements de ces réformes consacraient l'ouverture de ce secteur à la contribution du secteur privé, à travers l'investissement dans les différents créneaux et les multiples activités.

2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030)

2.1. Les faiblesses du tourisme Algérien

Le produit touristique national algérien demeure remarquable par des atouts indéniables mais insuffisants pour le développement touristique du pays. Onze faiblesses ont été recensées et confortées par les visites d'imprégnations effectuées sur le terrain par les cadres et spécialistes du secteur, elles ont trait à :

- Une absence de lisibilité des produits du tourisme algérien,
- Un hébergement et une hôtellerie très insuffisantes et de mauvaise qualité,
- Un manque de maîtrise de nouvelles techniques de prospection du marché par les voyagistes,
- Un manque de qualification et de performance des personnels,
- Une faible qualité du produit et des prestations du tourisme algérien,
- Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme,
- Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité,
- Des banques et des services financiers inadaptés au tourisme moderne,
- Une sécurité sanitaire et alimentaire insuffisante,
- Une gouvernance, une organisation et une culture inadaptées au tourisme moderne,
- Un grand déficit du marketing de l'image et de la destination Algérie.

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

Il faut ajouter à ces faiblesses l'obsolescence des infrastructures d'hébergement et des équipements. En matière d'organisation touristique et de marketing, la principale faiblesse se résume :

- Dans la lente évolution de l'organisation institutionnelle en dépit des améliorations apportées,

Dans un mode de gestion inadapté au tourisme moderne : ce mode est plus formaliste que professionnel, il résulte d'une très faible communication interne et d'une insuffisance de coopération entre les structures en charge du fait touristique.²⁴

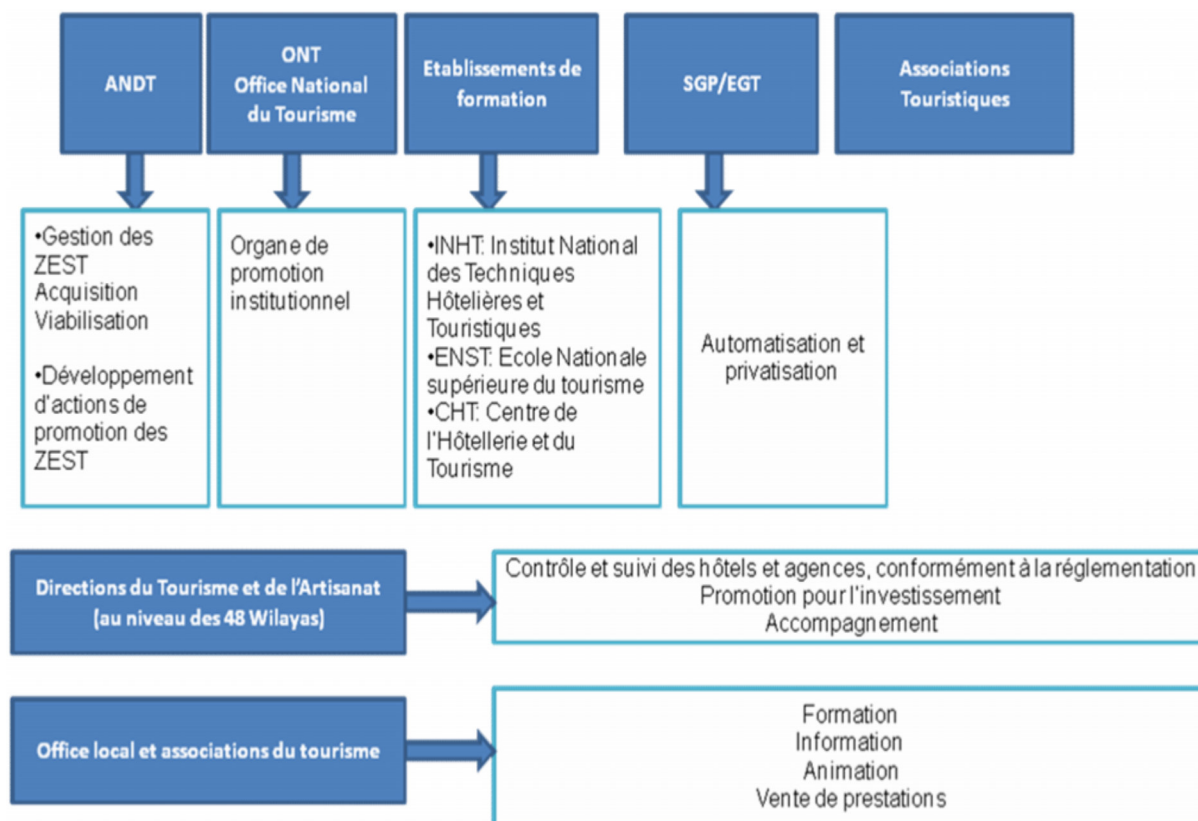
2.2. Les différents acteurs du tourisme en Algérie :

Il s'agit là, d'identifier les acteurs et de définir leur rôle, à cet effet il est à noter que d'un point de vue institutionnel le secteur du tourisme est encadré de la façon suivante (voir le schéma N°01) :

²⁴ <https://fr.slideshare.net>, consulté le 14.04.2017 à 20h12

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

Schéma n° 01: les différents acteurs du tourisme en Algérie



Source : Stratégie Nationale relative à la Gestion Intégrée des Zones Côtières en Algérie / Tourisme littoral en Algérie /MATE-PAP RAC/ 2012

Les activités du tourisme concernent le développement de ce secteur sur initiative publique ou privée en milieu rural ou urbain et sur des aires délimitées officiellement par l'État à l'instar des ZEST. Elles sont donc l'affaire de plusieurs acteurs et leur développement est de la responsabilité directe ou indirecte de plusieurs organes sous la tutelle du MTA, des autorités locales (Wali) et des collectivités locales (APW et APC). A côté d'actions initiées et encouragées par les services de l'État, une partie du secteur se développe de manière informelle par le secteur privé en dehors de tout contrôle.

Par ailleurs les principaux acteurs concernés sont :

2.2.1. Le ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA);

Il est de création récente et a été chargé, de toutes les activités liées au développement du tourisme et de l'artisanat en général. Ce mandat est assuré au niveau central, à travers plusieurs directions, notamment :

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

2.2.1.1. La direction du plan qualité tourisme et de la régulation, chargée :

- D'initier et de proposer la stratégie relative au plan qualité tourisme et à la régulation;
- De veiller à la mise en place des instruments du plan qualité tourisme et à la promotion de la destination touristique Algérie et d'en assurer le suivi;
- D'initier et de proposer les mécanismes de développement des activités touristiques conformément à la politique nationale de développement du tourisme;
- D'initier et de proposer toutes actions tendant à favoriser le partenariat et la collaboration entre les professionnels du tourisme;
- De veiller, en concertation avec les secteurs concernés, à la facilitation touristique;
- De délivrer les autorisations réglementaires et les agréments relatifs aux activités et professions touristiques;
- D'assurer le secrétariat technique des commissions d'agrément et d'homologation réglementaires des professions et activités liées au tourisme.

2.2.1.2. La Direction de l'Aménagement Touristique, chargée :

- D'initier et de proposer la stratégie relative au développement et à l'aménagement touristique;
- De proposer les mesures visant l'exploitation rationnelle du foncier touristique destiné à l'investissement en coordination avec les secteurs concernés;
- De veiller à la mise en oeuvre des règles édictées par le schéma directeur d'aménagement touristique.²⁵

2.2.1.3. La Direction de l'Evaluation et du Soutien des Projets Touristiques, chargée :

- D'initier et de proposer la stratégie de soutien et d'accompagnement des projets touristiques;
- D'étudier, d'évaluer et de se prononcer sur la faisabilité des projets d'investissement touristique;
- D'orienter et de promouvoir les investissements touristiques et de proposer toutes mesures en vue de leur encouragement;
- De définir les conditions et critères de localisation;
- De s'assurer de la conformité des projets d'investissement touristique avec les plans d'aménagement touristique;

²⁵ Reda BENMAHIEDDINE <<stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie>> Juillet 2012

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- De tenir un fichier national, régional et local des projets liés au tourisme;
- De suivre, de soutenir et d'accompagner les projets touristiques retenus.

2.2.2. Au niveau décentralisé, ce sont les Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya (DTA), qui sont chargées :

- D'établir le plan d'actions annuel relatif aux activités touristiques,
- De veiller au développement durable du tourisme à travers la mise en valeur de toutes les potentialités locales;
- D'encourager l'émergence d'offres touristiques diversifiées et de qualité,
- De mettre en oeuvre les programmes et les mesures de promotion et de développement des activités de tourisme et de thermalisme et d'en évaluer les résultats;
- De contribuer, avec les secteurs concernés, à la promotion du partenariat national et étranger, notamment dans les domaines de l'investissement et de la formation des ressources humaines;
- D'orienter et de suivre, en liaison avec les organismes concernés, les projets d'investissement touristique;
- De veiller à la conformité des activités touristiques et à l'application des règles, normes et standards de la qualité édictée en la matière;
- De contribuer à l'amélioration des prestations touristiques notamment celles ayant trait à l'hygiène, la protection de la santé et la sécurité liées à l'activité touristique;
- De veiller à la satisfaction des besoins et des aspirations des touristes en matière de bien-être, de détente et de loisirs;
- D'assurer le suivi de la mise en oeuvre des opérations de soutien au titre du fonds d'appui à l'investissement, à la promotion et à la qualité des activités touristiques,
- D'animer et d'encadrer les services extérieurs, les espaces intermédiaires et le mouvement associatif œuvrant dans le tourisme au niveau local;
- De contribuer à l'élaboration du plan annuel et pluriannuel de développement du tourisme dans la wilaya. Les organismes sous tutelle qui sont concernés, à différents degrés, par le développement du secteur touristique sont:

2.2.3. L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT): créée par le décret exécutif n°98-70 correspondant au 21 février 1998, placée sous la tutelle du ministère du tourisme et de l'artisanat, l'agence est chargée de la dynamisation, de la promotion et de l'encadrement des activités touristiques. Elle est chargée notamment :

- De veiller à la protection et à la préservation des ZEST,

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- De procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation des infrastructures touristiques,
- De procéder aux études et à l'aménagement des terrains destinés aux activités touristiques,
- De veiller, en liaison avec les institutions et les organismes concernés à une gestion rationnelle des espaces et équipements d'intérêt commun...

L'agence est tenue à rétrocéder à titre onéreux, ou de concéder les terrains aménagés au profit des investisseurs ou promoteurs, conformément à un cahier des charges Il est à noter également que l'arrêté du 31 Janvier 2008 préconise la création de plusieurs annexes de l'agence nationale de développement du tourisme (Annaba, Alger, Oran, Ghardaia...), cependant la création de ces annexes n'est pas encore concrétisée à ce jour (mises à part les deux antennes d'Oran et de Annaba mais faiblement encadrées).

Deux autres offices sont sous tutelle du MTA, chargés de l'animation et de la promotion du tourisme, il s'agit de :

- L'office national de l'animation, de la promotion et de l'information touristique (ONAT)
- L'office national du tourisme

2.2.4. Autres acteurs concernés ou impliqués : Il s'agit:

- Des autorités locales représentées par le Wali qui dans le cadre de la décentralisation est le principal ordonnateur des budgets d'équipement des différents secteurs d'activités. Il est assisté par un Comité Technique de Wilaya dans la sélection de projets. La coordination de la programmation et de l'exécution des activités et la répartition des responsabilités au niveau de chaque wilaya se fait à ce niveau, selon les allocations budgétaires octroyées à chaque département (DTA,...),
- Les collectivités locales et territoriales représentées par les Assemblées Populaires de Wilayas (APW) et Assemblées populaires de communes (APC). Celles-ci sont faiblement impliquées dans les programmes des investissements touristiques.
- Les associations professionnelles du tourisme qui pourraient jouer un rôle important dans la professionnalisation des produits touristiques durable.

2.3. L'analyse des différents acteurs du tourisme en Algérie, permet de dégager plusieurs constat

1. une gestion plutôt centralisée du foncier touristique: L'ANDT est le principal acteur de la promotion touristique et à moindre degré les directions du tourisme de wilaya. A

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

ce titre il est à noter que L'ANDT ne possède pas les moyens de sa politique, particulièrement des structures décentralisées qui sont pourtant prévues par la réglementation (mises à part les deux antennes d'Oran et de Annaba). le détournement du foncier est l'une des conséquences de cette gestion centralisée des ZEST

2. un faible niveau d'encadrement au niveau local(wilayas, communes)
3. des prérogatives confuses entre l'ANDT, la direction du tourisme et la wilaya particulièrement concernant la concession et la gestion des futurs aménagements touristiques au niveau des ZEST
4. une faible implication des collectivités locales et des associations relevant de la société civil.²⁶

2.4. Le schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030)

La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social a imposé la nécessité de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision à l'horizon 2030, appuyée sur des objectifs contenus dans le nouveau cadre de renouveau du tourisme algérien, le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique, « le SDAT 2030».

En effet, le SDAT 2030 est un instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service, de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région méditerranéenne. Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune de partie du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

Le SDAT a établi un diagnostic sans complaisance du secteur du tourisme en Algérie, avec ses acquis et ses problèmes. Il a été établi à partir des analyses documentaires, des informations transmises par les partenaires, et des échanges intervenus lors des assises régionales:

- Dans une première partie, les données clés du tourisme sont rappelées à la fois sous l'angle des enjeux d'aménagement et d'environnement, des caractéristiques de la fréquentation touristique, et de l'impact socioéconomique du tourisme sur les autres secteurs d'activités.

²⁶ Stratégie Nationale relative à la Gestion Intégrée des Zones Côtières en Algérie / Tourisme littoral en Algérie /MATE-PAP RAC/ 2012, P 13

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- La deuxième partie présente les différentes composantes de l'offre, en Hébergement, produits touristiques,
- La troisième partie dresse le bilan des politiques touristiques au niveau de la promotion et de la commercialisation du produit, de la formation, de l'aide aux entreprises, du financement des projets publics, et de l'organisation territoriale.

2.4.1. Les principaux objectifs du SDAT 2030

En effet, le SDAT 2030 s'est fixé cinq (05) objectifs :

- Promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures épuisables à la fin de siècle,
- Promouvoir la croissance par des effets dynamisant sur les grands équilibres et ses effets d'entraînement des autres secteurs,
- Combiner durablement la promotion du tourisme et la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable,
- Promouvoir le patrimoine naturel, historique, culturel et culturel,
- Valoriser l'image de l'Algérie partout dans le monde.²⁷

2.4.2. Les cinq dynamique du SDAT 2030

Ce nouveau positionnement du tourisme algérien à travers le Schéma SDAT, s'appuie sur cinq (05) dynamiques :

- La valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité,
- Le développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement : sept 07 pôles (Nord-est, Nord-Centre, Nord- Ouest, Sud-est, Sud-ouest, Tassili-N'adger, Ahagar)
- Le déploiement d'un plan qualité tourisme pour le développement de la qualité de l'offre touristique nationale intégrant la formation et l'éducation à l'excellence et aux Technologies de l'Information et de la Communication en cohérence avec l'évolution du produit touristique dans le monde,
- La promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action par l'articulation de la chaîne touristique et la mise en place d'un partenariat public-privé,

²⁷ SDAT Livre 01, le diagnostic : audit du tourisme algérien, janvier 2008 P 22

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- La définition et la mise d'un plan du financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs - développeurs et attirer les grands investisseurs nationaux et internationaux.

Le SDAT 2030 donc, est l'acte par lequel l'Etat Algérien affiche pour tous les acteurs, pour tous les secteurs, pour toutes les régions, son projet touristique territorial à l'horizon 2030. Que se soit en terme d'objectifs, physiques (nombres de touristes, nombres de lits, contribution au PIB, recettes, emplois, formations....) ou monétaires (balance des devises, investissements publics....), et au-delà des aspirations à contenu essentiellement économique, l'Etat Algérien réaffirme à travers le SDAT 2030, sa volonté non seulement, de valoriser et de pérenniser notre capital touristique, culturel et historique, d'améliorer le cadre de vie, mais aussi de protéger et de préserver l'environnement dans le cadre du développement durable.²⁸²⁹

2.5. Mise en route du (SDAT 2030) :

La nouvelle stratégie de développement du tourisme vise à jeter les fondements nécessaires à l'émergence de la Destination Algérie, une destination touristique originale et compétitive, capable de positionner durablement notre pays au niveau des marchés internationaux des voyages d'une part et de satisfaire les besoins des nationaux en vacances, loisirs et détente d'autre part.

Cet objectif de positionnement du tourisme découle d'une démarche méthodologique reposant sur un état exhaustif des lieux tant quantitatif que qualitatif, mettant en relief aussi bien nos importantes et diverses potentialités naturelles, historiques et culturelles que nos handicaps en matière d'infrastructures d'hébergement, de qualité de services et de prestations, de qualification des ressources humaines, de cherté des prestations relativement à la concurrence internationale, d'absence de communication et d'outils modernes de promotion touristique, enfin et surtout de non implication du citoyen algérien dans le déclenchement de comportements favorables au développement du tourisme.

Cette stratégie permettra la transformation progressive du gisement touristique existant, en une offre touristique portant le label de l'Excellence et de l'originalité et fondée sur l'authenticité et la durabilité des ressources. Son élaboration part avant tout des attentes du marché et des clientèles tant nationales qu'internationales ce qui a permis la définition d'un nouveau concept du tourisme algérien et de son positionnement offensif sur le segment

²⁸ SDAT 2025, Livre 02 le plan stratégique : les cinq dynamiques et les programmes d'action prioritaires

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

méditerranéen avec le tourisme de littoral ou balnéaire, en s'étendant aussi bien au tourisme de ville ou d'affaires, au tourisme saharien, au tourisme de soins et de santé, au tourisme culturel et culturel ou événementiel qu'au tourisme de niche.

En effet, la mise en route de cette stratégie, s'appuiera sur une approche systémique, qui intègre l'ensemble des facteurs concourant à un aménagement touristique cohérent, ce qui requiert la mise en place au niveau national d'organes de pilotage regroupant les principaux acteurs et partenaires publics et privés et de bureaux de management de dimension internationale en tant qu'organe de médiation, à fin de faire du tourisme un des leviers du développement. Il appartient à chacun des opérateurs et à chaque citoyen de se considérer comme un acteur touristique afin de gagner le pari à la hauteur des ambitions légitimes du pays, chacun doit s'atteler à la consécration de la culture d'une nouvelle politique touristique participant à une meilleure exploitation des potentialités du produit touristique national.

Autrement dit, la conjugaison des efforts de tous est un gage de réussite de la concrétisation de ce projet ambitieux à même d'impulser durablement le développement du tourisme pour faire de l'Algérie un nouvel entrant et une destination nationale et internationale privilégiée, la réponse gagnante ne peut venir que de :

- La qualité : garantie des prestations.
- Un accueil soigné.
- Une présentation visible tant sur le marché intérieur qu'à l'extérieur.
- La diversité des nouvelles filières et des nouvelles niches des produits.
- La sécurité : des biens et des personnes, alimentaire et sanitaire

3. Schéma Directeur d'Aménagement Touristique de la wilaya de (SDATW) de Bejaia

3.1. Synthèse et diagnostic

3.1.1 Les principaux atouts touristiques de la wilaya de Bejaia

- Une situation géographique stratégique centrale;
- Une notoriété très marquée et très riche;
- Un patrimoine paysager de grande renommée et de nombreux sites patrimoniaux remarquables;

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- Des climats variés qui permettent l'étalement de la période touristique sur l'ensemble de l'année;
- Des potentialités faunistiques et floristiques remarquables;
- Des abondantes sources d'eaux de renommée nationale;
- Un massif forestier très important, avec des formations végétales, couvrant de grands ensembles écologiques assez distincts qui constituent les centres d'intérêt en matière de tourisme récréatif et de détente exemple le massif d'Akfadou;
- Une wilaya très distinguée par ses massifs montagneux;
- La wilaya est également un important réservoir d'eau superficiel ou souterrain;
- Une disponibilité en eau thermique variée, répartie en plusieurs gisements d'eaux thermales;
- Des zones humides;
- Une omniprésence de l'eau sous toutes ses formes (lacs, cascade, ...);
- De nombreux espaces protégés, classés ou bénéficiant de programmes de gestion du patrimoine;
- Une mise en tourisme du patrimoine naturel respectueuse de l'environnement (PNG) ;
- Une zone touristique par excellence balnéaire;
- Un important patrimoine religieux;
- Un riche patrimoine historique et culturel marqué par la présence d'un patrimoine archéologique de grande valeur reconnu depuis l'antiquité comme témoin de diverses civilisations;
- Une présence de plusieurs villages traditionnels Kabyle à haute intensité culturelle qui donne la wilaya de Bejaïa une dimension culturelle unique ;
- Des manifestations diverses liées aux traditions et productions locales ;
- Une région réputée pour ses produits artisanaux ;

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- De très nombreux sites et fermes permettant de découvrir la vie paysanne, les produits du terroir et les savoir-faire locaux ;
- Un patrimoine rural remarquable ;
- Des sites de loisirs structurants sur le territoire du parc ;
- Des équipements culturels, sportifs, scientifiques, et de loisirs... ;
- Des structures d'hébergements variées ;
- Présences d'hôtels classés ;
- Présence des restaurants classés ;
- Des modes de transport diversifié ;
- Une diversité et une performance des diverses techniques des TIC ;
- Un territoire situé à proximité de la croisée d'axes routiers structurants ;
- Disponibilité d'infrastructures de base : port, aéroport, projet pénétrante 100 km ;
- Une population jeune ;
- Une région qui bénéficie à nouveau d'un solde migratoire positif ;
- Une agriculture importante et très présente sur le territoire ;
- Le secteur touristique : un employeur local essentiel ;
- Une gastronomie jouissant d'une tradition pluriséculaire de raffinement et d'excellence.

3.1.2. Les contraintes qui entravent le développement touristique dans la wilaya de Bejaia

- ✓ Une contrainte d'accessibilité aux sites touristiques, notamment les zones montagneuses ;
- ✓ Une faiblesse de l'hébergement, en capacité et en qualité ;

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- ✓ Les plans d'eau : l'accès à l'eau reste très limité pour le touriste et largement sous-exploité ou sous-valorisé ;
- ✓ Menace de pollution visuelle et des lacs, de destruction des paysages et mise en péril de la pérennité des sentiers ;
- ✓ Un relief à pentes fortes en général accidentées ;
- ✓ Une absence de la coordination entre la formation et le marché d'emploi ;
- ✓ Patrimoine matériel insuffisamment mis en valeur par manque de moyens ;
- ✓ Manque flagrant de professionnalisme en matière de produits touristiques ;
- ✓ Absence d'une politique d'artisanat ;
- ✓ Une production handicapée par le manque de débouchés de commercialisation ;
- ✓ Des produits largement méconnus et qui souffrent de l'absence de promotion ;
- ✓ Manque de personnel qualifié ;
- ✓ Des petites communes rurales souvent en perte d'activité (service de proximité, artisanat...) ;
- ✓ Manque des équipements culturels à vocation touristique dans les zones de montagnes à cause du relief chahuté ;
- ✓ Une diminution constante de l'offre de restauration ;
- ✓ Manque de structures de formation ;
- ✓ Déficit en matière de transport ;
- ✓ Foncier consommé par l'urbanisation ;
- ✓ ZET non aménagées ;
- ✓ Le manque d'évènements de dimension international ;
- ✓ Les liens entre les milieux de la culture et du tourisme, peu développés et structurés ;
- ✓ L'accessibilité à la culture, encore insuffisante pour les touristes, notamment au niveau de l'information ;

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

- ✓ La prise de conscience encore trop faible, par les acteurs publics et privés, que le tourisme culturel est un levier de développement économique, social et touristique ;
- ✓ La forte saisonnalité de l'activité touristique.

3.1.3. Les enjeux de développement touristique dans la wilaya de Bejaia

Parler d'enjeu, c'est par définition « envisager l'action dans ce qu'elle pourrait apporter de favorable ». Proposer des orientations pour le marketing des destinations touristiques, notamment à travers la notion d'image et de positionnement, celui-ci devant à la fois mettre en avant les atouts et être distinctif par rapport à la concurrence. L'image est ce que perçoit le public, le positionnement est le discours tenu pour occuper une place sur le marché.

C'est la définition d'une identité territoriale à travers la mise en place d'une marque collective sur les produits du terroir (artisanat, patrimoine architectural) associés au territoire.

C'est aussi l'appréhension des attentes des consommateurs et touristes. La définition d'une stratégie de mise en place, l'accompagnement des acteurs dans la définition du rôle de chacun et l'accompagnement dans la mise en place des actions financières et juridiques.

De manière globale et synthétique, les spécialistes s'accordent sur les enjeux qui fondent toute politique de développement durable du tourisme :

3.1.3.1. Enjeux économiques : outre les ressources en moyens de paiement extérieurs que procure le tourisme et leur effet sur la balance des paiements, le tourisme favorise le développement des autres activités.

3.1.3.2. Enjeux d'emploi et de développement local : secteur à forte densité de main d'oeuvre, le tourisme génère, outre des emplois directs, des emplois indirects et représente un moyen efficace d'insertion d'un grand nombre de jeunes dans la vie professionnelle. Il contribue, à ce titre, à fixer les populations et à limiter l'exode vers d'autres régions plus pourvoyeuses d'emplois et de revenus. Il constitue, par ailleurs, une opportunité forte pour l'impulsion de dynamiques économiques locales.

3.1.3.3. Enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire : le tourisme constitue un des éléments clés de toute politique d'aménagement du territoire quant il n'est pas lui-même le premier facteur structurant d'un espace géoéconomique ou d'un

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

territoire. De plus, vecteur de sensibilisation et de diffusion pédagogique des principes liés à l'environnement, le tourisme contribue au développement, dans une logique de préservation des ressources, et s'oppose à toutes formes d'exploitation pouvant constituer une menace pour l'environnement.

3.1.3.4. Enjeux culturels : Facteur d'ouverture et d'échanges interculturels, le tourisme permet la valorisation du riche patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya de Bejaïa.

3.1.3.5. Enjeux d'image : Le tourisme constitue un facteur d'amélioration de l'image de la wilaya et contribue fortement à l'attractivité de la destination Bejaïa, notamment en matière d'investissements.

Compte tenu des impacts socio-économiques attendus, l'État soutient, à travers des mesures spécifiques, l'effort de développement touristique, et ce, d'autant plus que la sérénité retrouvée de l'Algérie plaide fortement, aujourd'hui, pour une reconsidération de la place et du rôle que doit jouer ce secteur dans l'éventail des activités économiques nationales.

A travers la concertation avec les principaux acteurs de la wilaya de Bejaïa, autorités locales et société civile, nous sommes arrivés à tracer les grands objectifs formulant les enjeux retenus pour le schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya « SDATW de Bejaïa »

Conclusion

Aujourd'hui, la volonté, les atouts et la stratégie sont là, seule l'inaction serait condamnable. Nous rappelons que les propositions de promotion du tourisme en Algérie doivent obéir au souci de protection et de préservation de la nature en plus du caractère socio-économique qu'elles procurent, elles doivent renforcer les conditions d'accueil des touristes, ainsi qu'améliorer et diversifier le produit touristique, dans le cadre d'une politique en faveur d'un développement durable, c'est-à-dire, des aspects ambiants, de la tutelle de conservation des ressources sans excéder à la capacité de charge des écosystèmes naturels, de la conservation des espèces animales et végétales, de la promotion sociale, économique et culturelle de la population locale car l'espace touristique est un gage de réussite, qui n'est pas seulement la résurgence d'un facteur économique dont la condition de réussite est

Chapitre II : Les démarches et les stratégies adoptées par l'état algérien dans le secteur touristique

extrêmement liée aux conditions de son utilisation que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle du site.

Dans ce sens le préalable étant de ne pas gaspiller les sites, de ne pas uniformiser par exemple les espaces littoraux par un rideau urbain et de donner une chance à l'arrière pays afin qu'il intègre l'organisation générale de l'espace touristique. Ceci signifie qu'il faut penser le tourisme de notre pays autrement qu'avec des équipements standards, en améliorant vraiment la fonction d'accueil et en aménageant l'espace dans ce qu'il a d'unique et sans le banaliser dont un développement du tourisme mal planifié pourrait détruire sa beauté. C'est-à-dire, il faut laisser à l'espace, ce qui fait son identité et sa qualité naturelle et à la société qui le gère et l'entretien la plénitude de son destin, elle a le droit à l'épanouissement au même titre que les touristes et les vacanciers.

En dernier lieu, nous rappelons que le tourisme durable constitue le nouveau moteur de la croissance et un des éléments clé de la politique nationale d'aménagement du territoire par les emplois et les revenus qu'il génère. Il est l'un des premiers facteurs structurants des espaces à vocation récréative, de sports et de loisirs, il est aussi le vecteur de sensibilisation et de diffusion pédagogique des principes liés à l'environnement, il contribue au développement dans une logique de préservation des ressources territoriales et s'oppose à toute forme d'exploitation pouvant constituer une menace pour l'équilibre des écosystèmes. Autrement dit, La mise en œuvre du développement durable dans le domaine du tourisme vise à conforter ses bienfaits sociaux (à travers la découverte d'autres cultures, la pratique d'activités de loisirs, ...) et économiques (maintien et développement des emplois, création de richesses pour les territoires réceptifs, ...), tout en s'efforçant de réduire, voire neutraliser, les nuisances environnementales qu'il peut occasionner et parvenir à une utilisation économe des ressources, notamment des plus rares.

***Chapitre III : Présentation de
l'enquête de terrain et
interprétation des résultats***

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Introduction

1. Présentation générale de la commune de Souk El Tenine

1.1. Aperçu historique

La commune de Souk El Tenine a été fondée le 12 .01.1957, elle est de l'ex commune de oued marsa, elle détient son nom (Souk El Tenine) par apport au marché hebdomadaire qui se tient tous les lundis.

1.2. La superficie et nombre d'habitant

D'une superficie de 26,28 km² et de 14045 habitants, répartie sur 7264 pour la catégorie homme et 6781 pour le sexe féminin,²⁹ la commune de souk el tenine comprend une agglomération chef-lieu (souk el tenine) et plusieurs agglomérations secondaires (lota, louasta, ighil h'saine, ait boucherit, ighil ichertiene, bouakraz, artatas, gjellel).

- Au plan économique, la commune de souk el tenine se caractérise par une triple vocation agricole, touristique et commerciale.
- Sa vocation agricole est due a la frange littorale qui la borde et qui constitue des terres agricoles riches.
- Sa vocation touristique est due a sa situation au borde de la mer méditerranéenne 4,5 km de plage.
- Sa vocation commerciale est due a sa situation au carrefour des deux routes nationales RN 09- RN 43 reliant trois (03) wilayas importantes, a savoir Bejaia, Jijel et Sétif.

1.3. Le cadre géographique et accessibilité

Souk El Tenine est l'une des commune de la wilaya de Béjaïa. Elle se situe à **35 Km** à l'Est du chef lieu de la wilaya.

Cette commune s'étend sur **26.28 Km²**, soit **65.30 %** sont occupées par le domaine littoral elle est délimité par :

- Au Nord : la mer méditerranée
- Au Sud : les communes de Darguina et Taskriout.
- A l'Est : la commune de Melbou.

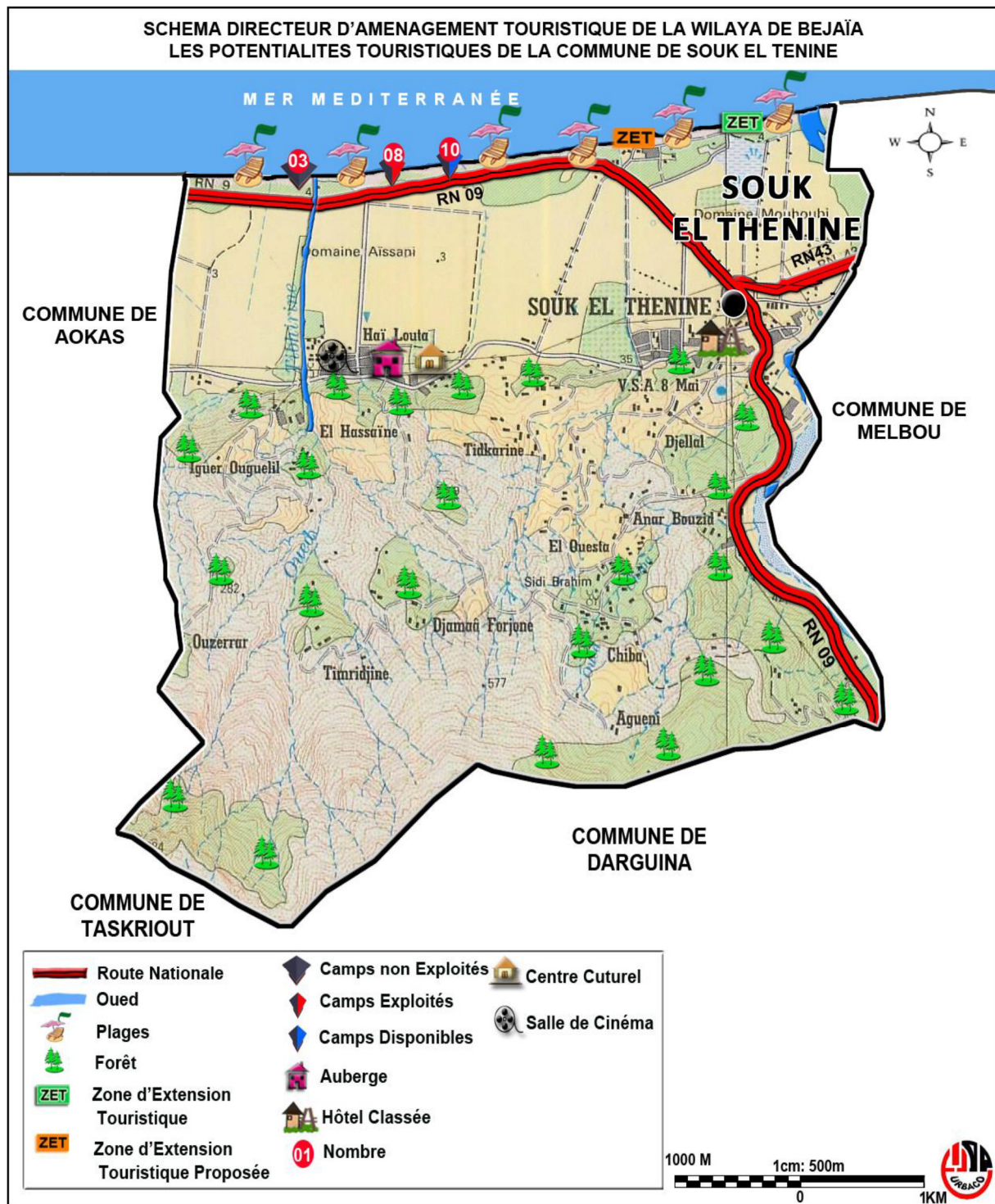
²⁹ RGPH recensement global de la population et de l'habitat 2008, (document de l'APC de Souk El Tenine

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

- A l'Ouest : la commune d'Aokas.

Elle est accessible par les deux routes nationales : RN43 et RN09.

Carte N° 01: Les potentialités touristiques de la commune de Souk El Tenine



Source : SDATW de la wilaya de Bejaia, Mission 02 URBACO 2013, (doc direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia)

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

1.4. Potentialités touristique

1.4.1. Potentialités naturelles : composées de :

- **Oued Agrioun** : Le cours d'eau a une longueur de 15 km, il collecte l'ensemble des écoulements en provenance des montagnes dont les plus importants sont oued Kefrida, oued ait smail et oued Aftis. Il chemine vers la mer en traversant les communes : Darguina et Souk El Tenine.
- **Oued Tibhirine** : Le cours d'eau chemine vers la mer en traversant Ighil Hassaine et les plaines de souk El Tenine.
- **Oued chibt.**

1.4.2. Les plages : La commune de Souk El Tenine dispose de 06 plages autorisées :

Tableau N°01: Les plages de zone de Souk El Tenine

Commune	Désignations des plages	Langueur (m)	Superficie en (M ²)
Souk El Tenine	Tassabout	600	42000
	Ighzer leblat	600	42000
	Souk El Tenine	900	63000
	Louta Plage	600	42000
	Ighil Hsein	700	56000
	Nouar	600	42000
Total	/	4000	287000

Source : établi par nous même à partir des données recueillies

- **Tassabout:** Elle a une longueur de **600 m**
- **Ighzer Leblat** : Elle a une longueur de **600 m**
- **Souk El Tenine** : Elle a une longueur de **900 m**
- **Lota plage** : Elle a une longueur de **600 m**
- **Ighil Hsein** : Elle a une longueur de **700 m**
- **Nouar** : Elle a une longueur de **600 m**

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Carte N°02: Délimitation domaine littoral de la commune de Souk El Tenine



Source : SDATW de la wilaya de Bejaia, élaboration d'aménagement d'un plan côtier de la wilaya de Bejaia (doc direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia)

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats



Photo : Plage Souk El Tenine



Photo : Plage Iouta



Vue SAT: plages de Souk El Tenine

1.4.3. La bande côtière forestière de Souk El Tenine :

Cette bande forestière est limitée par la mer méditerranée au Nord.

1.4.4. Les plaines : Au Nord une vaste plaine littorale qui est caractérisée par de fortes potentialités agricoles et touristiques s'étendant d'est en ouest sur une distance de 4.5 Km, et du nord au sud sur une distance de 1.8 Km.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

1.4.5. Les montagnes : au sud on trouve une zone montagneuse qui représente la moitié du territoire communal. Cette masse montagneuse fait partie de la chaîne des Babors.

1.4.6. Le cadre culturel

la commune dispose d'une salle de cinéma

Tableau n°02 : La salle cinéma

Commune	Dénomination Exacte	Capacité d'accueil (place)	Organisme de tutelle
Souk El Tenine	08.Mai.45	300	Apc

Source : établi par nous même à partir des données recueillies

- ❖ **L'art culinaire :** le couscous Adheryiss.
- ❖ **Les fêtes locales :** fête de Yennayer le 12 janvier de chaque année (Nouvel an amazigh).
- ❖ **L'artisanat :** tissage traditionnel du bernouse kabyle et du tapis dit Ihouyakh.

1.4.7. Les infrastructures touristiques : La commune de Souk El Tenine dispose :

- 01 hôtel classé (complexe SAFSAF)
- 08 camps exploités.
- 03 camps non exploités.
- 10 camps disponibles.
- 01 auberge.

1.4.8. La ZET de AGRIOUNE :

Elle est située entre la mer et la piste séparant le domaine MOUHOUBI de la mer. Limitée au sud par la RN 09, elle s'étend sur 01 km.

Sa superficie est de 32 Ha ;

- Capacité des terrains constructibles : 08 Ha.
- La classification de la ZET: prioritaire.

La commune de Souk El Tenine présente un atout touristique important pour la wilaya de Bejaïa grâce à la diversité de ces potentialités touristiques.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

02. Présentation de la ZET Oued Agrioun

2.1. Etat des lieux ZET Oued Agrioun

Pour une meilleure lecture, nous reprenons ici en partie, la description de la ZET réalisée lors de l'actualisation des données de la phase I.

2.1.1 Limite du Domain maritime

La limite du domaine maritime pris en compte pour l'aménagement touristique de la ZET est celle des 100 m, conformément à la demande gouvernementale.

2.1.2. Bonde côtière

2.1.2.1. Limites aménageables de la ZET

- **La ZET.** “Agrioun” est limitée à l'Ouest par des habitations et un camp de toile, à l'Est par l'Oued Agrioun, au Nord par la Méditerranée et au Sud par des terres agricoles et des terrains inconstructibles.
- La ZET. d'Agrioun est situé à peu km de la ville de Bejaia, vers l'Est, à la quel elle est unie à travers la route Bejaia – Jijel RN24.

2.1.2.2. Description

La ZET est reliée à la RN 24 par 1 voie secondaire de petites dimensions et en mauvais état :

- Elle est située au Sud-Ouest de la ZET, à coté du camp de toile. Quand elle arrive à la ZET, elle se divise en deux : une voie descend directement à la plage et l'autre court tout le long de la ZET par la limite Sud. Aucun parking n'y est associé.

Ces voies ne sont pas aptes, dans leur état actuel, à recevoir un flux important de déplacement routier, comme l'engendrera l'aménagement touristique de la zone.

Cependant, leur tracé actuel sera inclus dans le nouveau tracé des communications projetées pour desservir la ZET.³⁰

³⁰ Dossier ZET Oued Agrioun, (document de la direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

2.2. Situation de la ZET par rapport a son environnement proche :

La ZET d' "Agrioun" est située à quelques km de la ville de Bejaia, à coté de l'oued Agrioun et à coté de la mer Méditerranée, dans une zone de montagne - mer avec un paysage incroyablement beau. La ville plus proche, Bejaia compte avec un aéroport.

Le site est dégradé par :

- Des quelques constructions existantes abandonnées.
- L'embouchure de l'oued qui traverse la plage est totalement dégradée par la manque d'entretien.
- La forêt située à l'Ouest de la ZET est totalement dégradée et abandonnée. Grande partie des arbres sont mort où bien malade sans aucun entretien.
- La plage est pleine d'ordures par la manque d'entretien et de nettoyage.

L'écosystème du oued est particulièrement vulnérable. L'équilibre naturel et le bon fonctionnement dépendent de l'entretien. Le cas échéant, des risques d'inondation locale peuvent survenir.

Dans tous les cas, les dépôts d'ordure et mauvaise odeur qu'engendre ce non entretien du lit du oued, pose aussi un problème d'image pour la ZET. L'environnement proche d'une zone touristique, qui a la vocation d'accueillir des infrastructures de qualité, doit être propre et sain.

La végétation de la ZET est en péril pour les raisons suivantes :

- Elle est non entretenue
- Les arbres existants ont un aspect déplorable. Les arbres ne sont pas taillés, certains sont malades. Ces forêts sont utilisées sans aménagement adéquat à des fins de pique-niques, et, elles sont laissées complètement altérées par des dépôts d'ordures.

2.3. Les objectifs prévus de la ZET

2.3.1. Objectifs urbanistique

Les premiers objectifs urbanistiques du projet d'aménagement de la ZET "Agrioun" sont de déterminer un ordonnancement de son aménagement et d'en définir une réglementation urbanistique qui le codifie.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

2.3.1.1. Réévaluation du littoral

Nous avons vu que l'assiette du terrain proposé pour la ZET "Agrioun" possède une plage longue et large. Le terrain qui la borde est plat. Dans certaines parties nous trouvons des terrains marécageux et inondables inconstructibles, qui divisent la ZET en deux parties unies seulement par un chemin. La ZET compte avec une vue merveilleuse sur la mer et sur la montagne. Malheureusement l'ensemble connaît des dégradations, en particulier sur le plan écologique.

L'intégration volumétrique des édifices sera faite pour donner l'illusion que les constructions jaillissent du terrain comme une deuxième peau, en ressemblance avec une dune, afin de ne pas agresser l'entourage.

2.3.2. Adaptation du programme d'aménagement de la ZET aux besoin de la wilaya

Nous avons vu précédemment dans l'actualisation des données de la phase I que la zone manque d'infrastructures hôtelières et leur répartition pose problème puisqu'ils sont majoritairement basés dans la capitale du pays et accueillent principalement un tourisme d'affaire.

La demande touristique est forte et la wilaya de Bejaia compte un paysage pittoresque et attractif. Cette côte, est desservie par la route nationale qui unit le chef lieu de wilaya avec la commune de Souk El Tenine en longeant toute la cote Est, la ZET Agrioun est situé à 35km de Bejaia avec un port et un aéroport. Le potentiel pour une infrastructure d'hébergement est énorme et indéniable, surtout pour un tourisme national journalier et de séjours, et international.

Etant donnée la situation géographique de la ZET., immergé dans un paysage comme celui ci, l'aménagement de la ZET "Agrioun" doit correspondre à la demande de cette zone d'influence, et être équipée de grands complexes hôteliers de catégorie, d'autres options d'hébergements touristiques et d'équipements commerciaux.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

FICHE TECHNIQUE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE LA ZEST DE AGRIOUN

N° Lot	Affectation	Nombre d'unité	Superficie (m ²)	Capacité (lits)	Emplois induits
01	Centre commercial	01	29 235	-	-
02	Ensemble résidentiel	12	3 145	72	-
03	Ensemble résidentiel	12	3 146	72	-
04	Restaurant	01	5 506	-	-
05	Hôtel 4*	01	34 541	400	800
06	Centre balnéaire	01	34 810	300	600
07	Centre artisanal	01	3 339	-	-
08	Centre de loisirs et d'hébergement	01	13 361	200	400
09	Station de traitement des eaux usées	01	4 505	-	-
10	Centre logistique de la ZET	01	3 432	-	-
TOTAL			135 020	1 044	1 800



Source : Dossier ZET Oued Agrioun, (document de la direction de tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia)

2.3.2.1. Réponse à cette demande : La réponse touristique à apporter doit tourner autour des thèmes suivants :

- Hébergements de qualité
- Commerciales
- Capacité d'hébergement :

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Schéma N° 02 : La densité de la capacité d'hébergement de la ZET

DENSITE DE LA CAPACITE D'HEBERGEMENT		
Z.E.T. "AGRIOUN"	ZONE RESIDENTIELLE	ZONE HOTELIERE
LITS/HA	240 LITS / 1.140 LITS = 21 %	900 LITS / 1.140 LITS = 79 %
PROJET 240 LITS RESIDENTIELS + 900 LITS HOTELIERS = 1.140 LITS	PROJET 40 APPARTEMENTS X 6 LITS = 240 LITS TOTAL = 240 LITS RESIDENTIELS	PROJET 1- HOTEL **** = 400 LITS 6- C. BALNEAIRE **** = 300 LITS 8- C. HEBERGEMENT *** = 200 LITS TOTAL = 900 LITS HOTELIERS
1.140 LITS / 21,31 HA = 53 LITS / HA		

source : dossier ZET oued Agroun, (document de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia, service investissement

- **Création d'emploi :** Un point important à tenir en compte dans un projet touristique de cette catégorie c'est la création d'emploi. C'est pour cela que nous avons fait une estimation d'emplois directs que générera à la Wilaya et au pays une inversion comme celle-ci.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Schéma N°03 : La création d'emplois directs estimés dans le projet de la ZET

CREATION D'EMPLOIS DIRECTS ESTIMES			
CREATION D'EMPLOI	LITS	CHAMBRES	EMPLOI
HOTEL ****	400	200	200
HOTEL ***			
HOTEL D'AFFAIRES ****			
APPART-HOTEL ****			
CENTRE BALNEAIRE ****	300	150	150
CENTRE DE LOIJRS ET D'HEBERGEMENT ***	200	100	100
AQUIAPARC THEMATIQUE			
CENTRE COMMERCIAL			150
HYPERMARCHE			
RESTAURANTS			32
CENTRE LOGISTIQUE DE LA Z.E.T.			21
PORT DE PLAISANCE			10
STATION DE TRAITEMENT DES EAUX			
CENTRE ARTISANAL TRADITIONNEL			22
TOTAL	900	450	685

source : dossier ZET oued Agroun, (document de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia, service investissement

Nous pensons qu'avec un aménagement aussi nourri, l'image générale de la ZET sera équilibrée entre des bâtiments de plus grande taille répartis entre d'autres de plus petites, des zones construites entre des zones naturelles, des zones de résidence et des zones de commerces et d'autres.

Dans ce cas là, nous avons tenu en compte au moment de donner des usages aux lots la situation géographique de la ZET. par rapport la grandes villes, ainsi que son environnement écologique et paradisiaque.

De plus la ZET s'intègre dans l'environnement naturel dans lequel elle est située, grâce à une volumétrie et une densité des constructions en rapport avec l'espace ouvert de cette côte.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

03. Présentation et interprétation des résultats de l'enquête de terrain

3.1. Objectif et méthodologie de l'enquête de terrain

3.1.1. La technique de l'enquête

Pour les besoins de notre étude, on a utilisé deux techniques :

- **Enquête par questionnaire** dont on a utilisé un questionnaire destiné à la population locale, dans le but de la confirmation des hypothèses de recherche. Ce questionnaire offre beaucoup d'avantages et nous a permis d'avoir plus d'informations sur leurs perceptions et conceptions à la participation au développement local, notamment en ce qui concerne le secteur touristique.

Pour cela, on a distribué 200 questionnaires pour la population locale,

- **Enquête par entretien** : menée auprès du personnel de l'APC (le P/APC, le secrétaire général et le service technique) de la commune de Souk El Tenine. Cette enquête a permis de voir le poids et l'impact de la participation des acteurs locaux sur le développement local du secteur touristique dans la région, révéler la situation touristique de leur commune et l'importance qu'ils donnent au développement de ce secteur. Nous avons effectué aussi un entretien avec le chef daïra, la direction du tourisme, l'office du tourisme de Bejaia et les associations locales avec lesquels, nous avons eu des entretiens directes, ce qui nous a permis d'approcher la réalité du terrain.

3.1.2. Déroulement de l'enquête

Dans cette enquête, nous nous sommes basé sur des axes qui nous apparaissent essentiels, afin d'apprécier la participation des acteurs locaux dans la commune de Souk El Tenine, à savoir, la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia, l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia, la population locale, les associations et les collectivités locales (P/APC, le chef daïra).

Avant de mener notre enquête, nous avons réalisé un recueil de données sur un échantillon dans la commune de Souk El Tenine, le recueil de données nous oriente dans le choix des différents acteurs à interroger.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Dans un premier temps, nous avons procédé à la correction et la reformulation de questionnaire. Dans un second temps, il était question de l'enquête de terrain, qui a duré 60 jours, durant lesquelles nous avons effectué des entretiens directs avec le premier responsable de la commune, le chef daïra, l'office du tourisme et de la direction du tourisme et d'artisanat. Nous avons procédé de la manière suivante, distribution de 200 questionnaires destinés à la population locale, ils étaient renseignés et remplis sur place par les enquêtés.

3.2. Présentation des résultats de l'enquête

Après avoir présenté la méthodologie de notre enquête de terrain, nous arrivons à l'analyse des informations recueillies, cela consiste dans l'interprétation des différents axes de notre questionnaire, ainsi nos entretiens. Cette étape nous a permis de valider nos hypothèses et de répondre à la problématique posée.

3.2.1. Les intervenants dans l'activité touristique dans la commune de Souk El Tenine

3.2.1.1. La population locale

La population locale constitue un acteur principal qui nous permet d'apprécier la variété des potentialités touristiques dans la commune de Souk El Tenine, d'après le dernier recensement effectué en 2008, la commune de Souk El Tenine compte une population de 14045 individus, répartie en 7264 individus pour la catégorie homme, et 6781 pour le sexe féminin.

La population est segmentée entre zone rurale et urbaine, soit 6208 personnes pour le chef lieu et 4183 pour les zones d'agglomération secondaire, 3654 pour les zones éparses.

Pour cet acteur local, on présentera les caractéristiques de l'échantillon, ainsi que les différents résultats sur la population locale à travers une étude établie via un questionnaire destiné à ce dernier.

- **Les caractéristiques de l'échantillon :** L'échantillon porte sur les caractéristiques personnelles de la personne interrogée, à savoir le sexe, l'âge et le niveau d'instruction, zone de résidence, situation vis à vis l'emploi.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

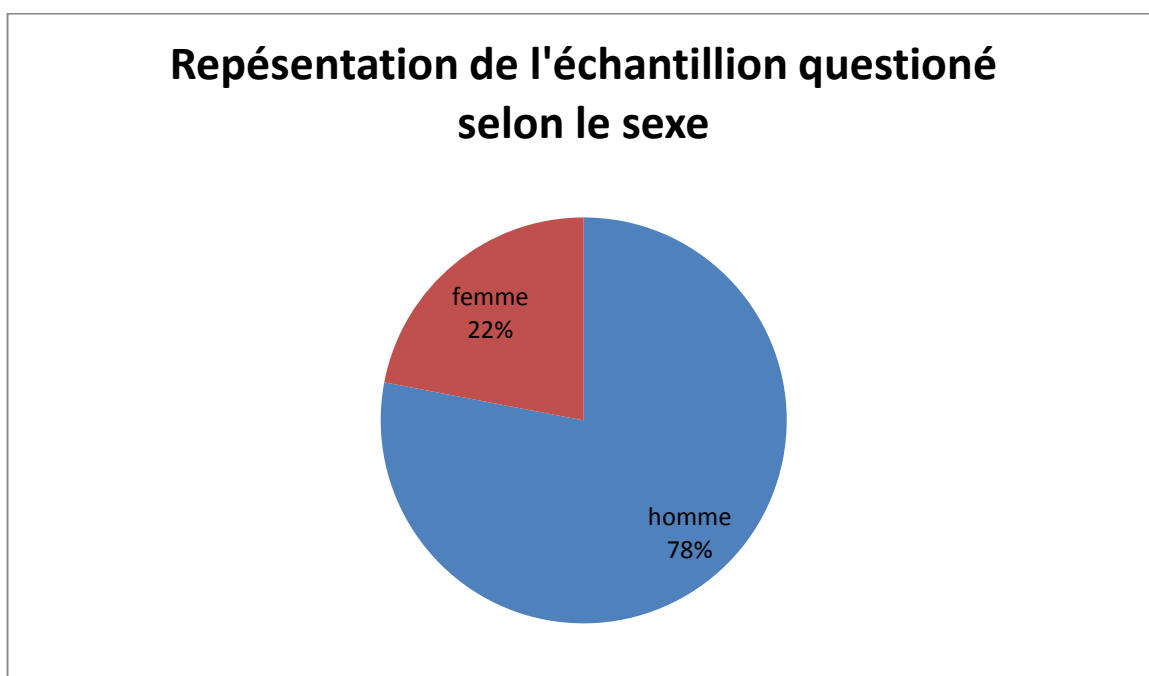
a) Interprétation des résultats obtenus sur le questionnaire

Tableau N°03: La répartition de la population locale questionnée selon le sexe

Sexe	Fréquence	Taux
Masculin	156	78%
Féminin	44	22%
Total	200	100%

Source : établi par nous même à partir des données recueillies

Graphique N°01 : Représentation de l'échantillon questionné selon le sexe



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

D'après le tableau N°03, on constate que le taux de 78% des interrogés sont de sexe masculin, et cela pour le fait que ces derniers présente plus d'intérêt, de curiosité et de disposition pour notre travail de recherche. Pour ce qui est du sexe féminin, il est représenté avec un taux de 22%, cette tranche d'échantillon avec laquelle, nous avons eu des difficultés à communiquer, vu la culture et la réticence de cette catégorie à contribuer à la réalisation de notre travail.

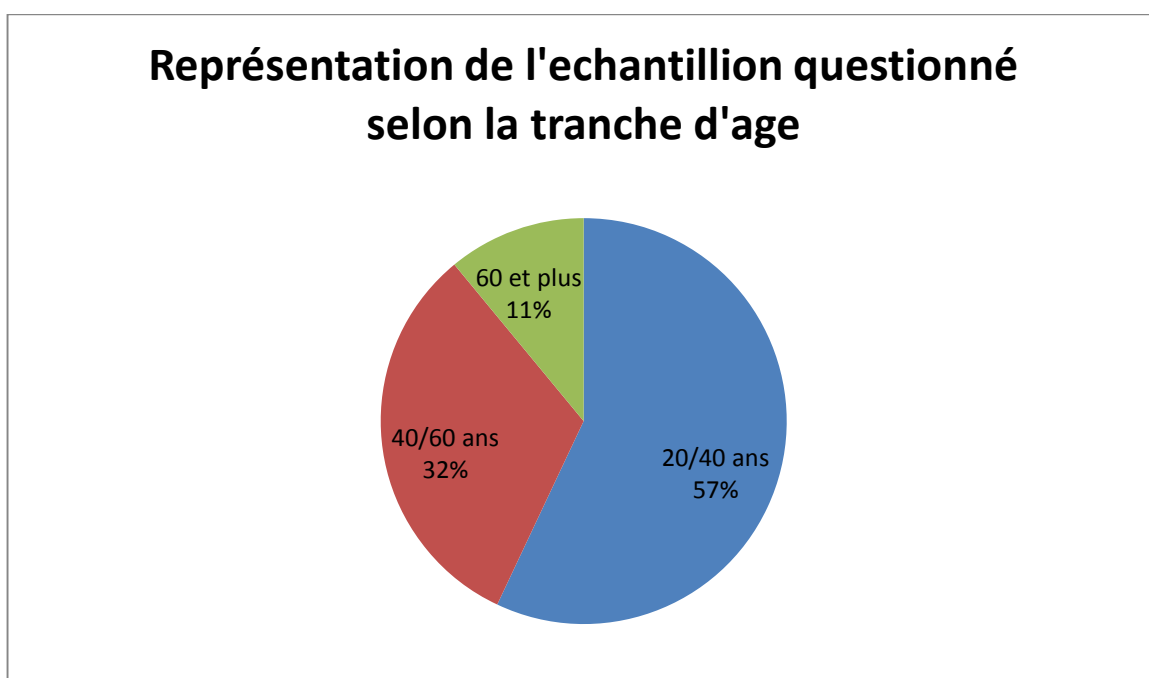
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Tableau N°04 : La répartition de la population locale questionnée selon l'âge

L'âge	Fréquence	Taux
(20-40)	114	57%
(40-60)	64	32%
(60 et plus	22	11%
Total	200	100%

Source : établi par nous même à partir des données recueillies

Graphique N°02 : Représentation de l'échantillon questionné selon l'âge



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

D'après ce tableau n°04, on remarque qu'une grande partie (57%) de l'échantillon questionné est jeunes, âgés entre 20 à 40 ans. L'étude nous donne un aperçu sur la démographie de la région, une société plutôt jeunes, ce qui pourrait être un point fort et un atout au développement local en qualité de main-d'œuvre et de formation professionnelle, mais aussi une préoccupation à prendre au sérieux quant à leur insertion dans la vie professionnelle, soit la création d'emploi pour lutter contre le chômage involontaire et les fléaux sociaux.

Une population plus âgées (40 à 60 ans) qui représente 32% de l'échantillon, peut être qualifié comme expérimenté pour une meilleure contribution au développement local

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

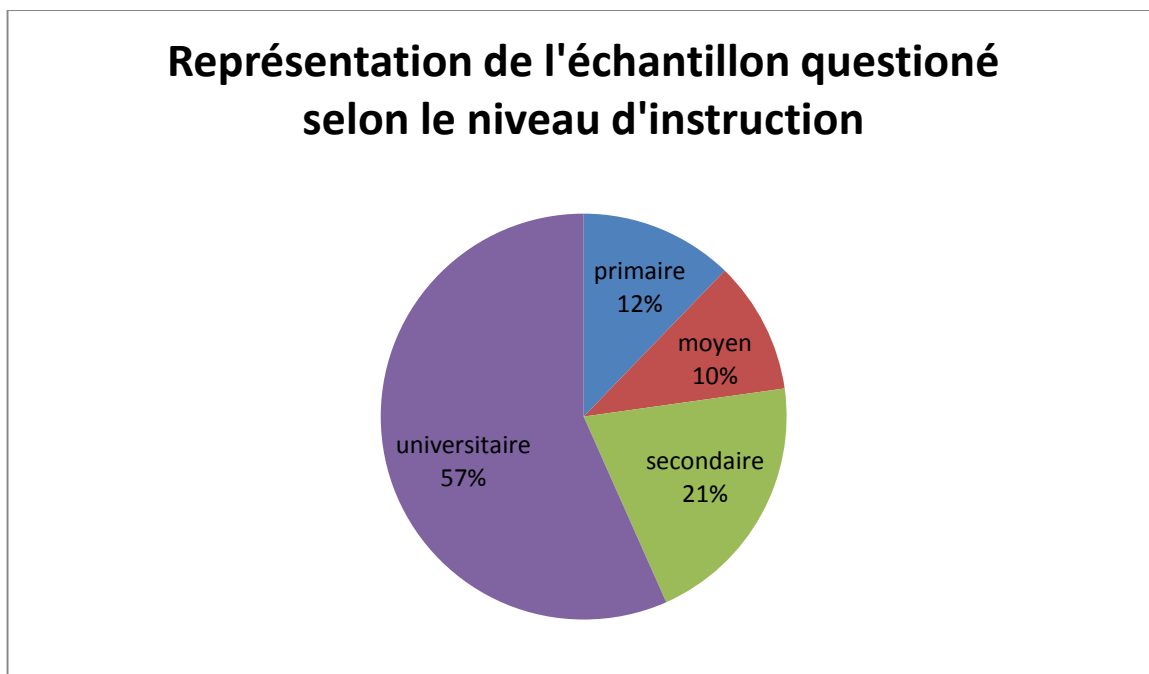
construit par des acteurs propre à lui .11% de l'échantillon sont des personnes d'âge avancé (60 ans et plus) auxquelles un intérêt particulier doit être consacré, en exploitant leurs connaissances et contributions au développement local, avec aussi une considération pour leurs besoins en matière de loisir et de détente.

Tableau N°05 : La répartition de la population locale questionné selon le niveau d'instruction

Niveau scolaire	Fréquence	Taux
Primaire	22	11%
Moyen	19	9.5%
Secondaire	37	18.5%
Universitaire	102	51%
Total	200	100%

Source : établi par nous même à partir des données recueillies.

Graphique L°03 : Représentation de l'échantillon questionné selon le niveau d'instruction



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

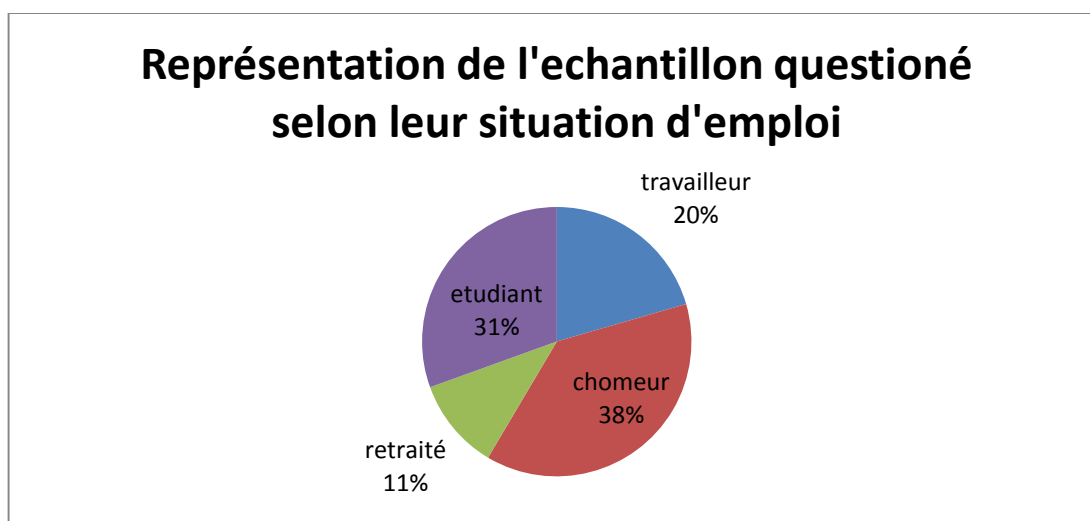
Le tableau N°05 indique les différents niveaux de formation de l'échantillon pour faire ressortir la qualité de la composante intellectuelle de la population de Souk El Tenine. 51% des interrogés sont des universitaires donc d'un niveau assez intéressant, se qui favoriserait l'implantation d'une gouvernance locale représentative des acteurs locaux (société civile et associatif), aussi améliorer la participation aux projets de développement local, un segment au quel un intérêt particulier doit être consacré, vu leurs attentes en qualité de développement. Pour les 49% qui sont issu d'un niveau d'études inférieurs, une méthode plus détaillé doit leur être consacré pour une meilleure contribution au développement local à travers un travail de sensibilisation et d'information.

Tableau N°06 : La répartition de la population locale questionnée selon la situation envers l'emploi

Situation envers l'emploi	Fréquence	Taux
Travailleur	41	20.5%
Chômeur	76	38%
Retraité	22	11%
Etudiant	61	30.5%
Total	200	100%

Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Graphique N°04 : Représentation de l'échantillon questionné selon leur situation d'emploi



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

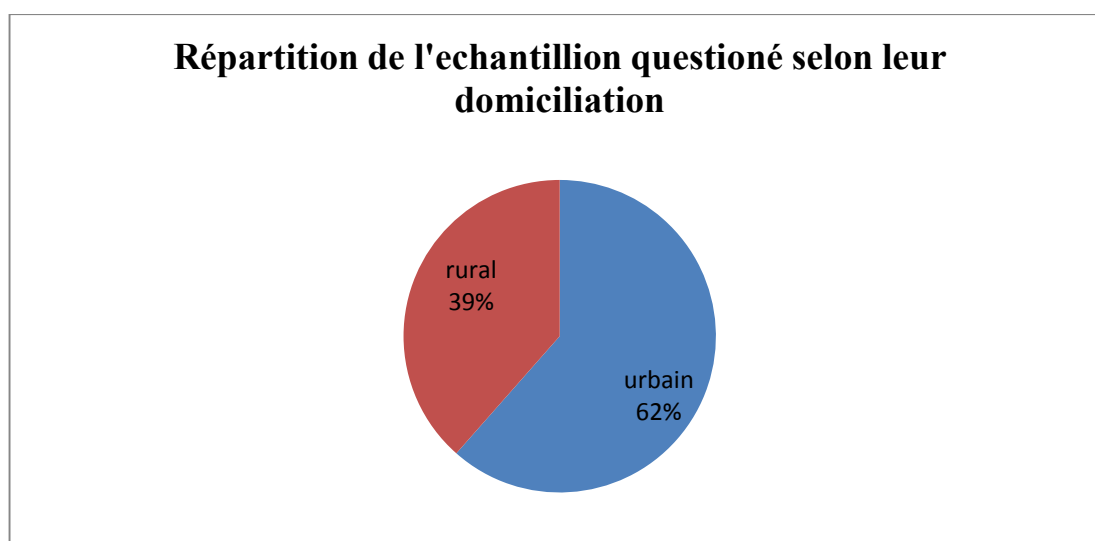
Le tableau N°06, permet de classer l'échantillon selon la situation professionnelle. Pour faire ressortir les attentes en matière de développement local, une forte tranche (38%) est composée de chômeurs se qui est du au manque de projets créateurs d'emploi dans cette localité, se qui est négatif pour la situation sociale de la région. Un segment de l'échantillon (30.5%) est composé d'étudiants auquel le développement local touristique leurs est favorable, dans la mesure de leurs recrutement dans le secteur ou dans les emplois créés indirectement par le secteur touristique. 20,5% de l'échantillon sont des actifs qui se préoccupent du développement touristique local, pour pouvoir bénéficier d'un climat de détente et de vacance a proximité de leurs lieux de résidence. Les retraités avec un taux de 11% qui sont présents toute au long de l'année sur la localité pourront bénéficier des infrastructures créés par un développement touristique local.

Tableau N°07 : La répartition de population locale questionnée selon la zone de résidence

Situation envers la résidence	Fréquence	Taux
Rural	77	38.5%
Urbain	123	61.5%
Total	200	100%

Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Graphique N°05: Représentation de l'échantillon questionné selon leur domiciliation



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

D'après le tableau n°07, on constate que l'échantillon se compose majoritairement de population urbaine, vu le lieu où s'est déroulé l'enquête. 61.5% des interrogés habitent dans la zone qui bénéficie d'infrastructures de bases et la proximité aux commerces et services. 38.5% de l'échantillon sont une population rurale qui souffre encore de manque d'aménagement, se qui pose problème et crée de l'exode rural étouffant les agglomérations et induisant l'apparition des bidons villes et de construction illicite.

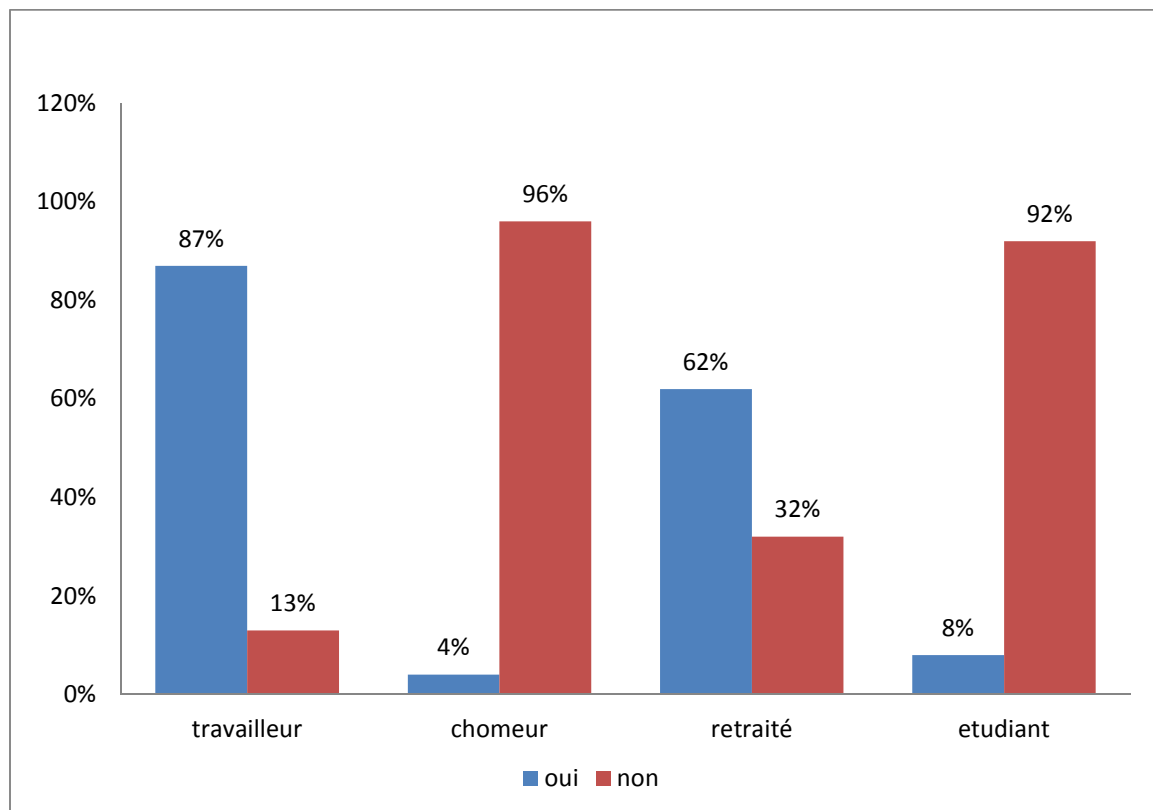
Tableau N°08 : Représentation de l'échantillon questionné selon l'existence d'une coordination entre les acteurs locaux

Résultat Catégorie	FR	TAUX	Positive		Négative	
			FR	Taux	FR	Taux
Travailleur	41	20.5%	36	87%	05	13%
Chômeur	76	38%	03	04%	73	96%
Retraité	22	11%	15	68%	07	32%
Etudiant	61	30.5%	05	08%	56	92%
Total	200	100%	59	29.5%	141	70.5%

Source: établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Graphique N°06 : Représentation de l'échantillon questionné selon l'existence d'une coordination entre les acteurs locaux



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Dans le tableau N°08, on retrouve une représentation des réponses fournies par les questionnés sur la coordination entre les acteurs locaux. On constate des pics de réponses favorables pour ce qui est des deux catégories travailleur et retraité, ce qui est selon nous expliqué par leurs situations professionnelles. Pour les deux catégories étudiant et chômeur, la majorité tend vers l'inexistence de la coordination entre les acteurs locaux, ce qui pourrait se traduire par les difficultés rencontrées à trouver de l'emploi pour les chômeurs, et des préoccupations de débouchés professionnelles pour les étudiants.

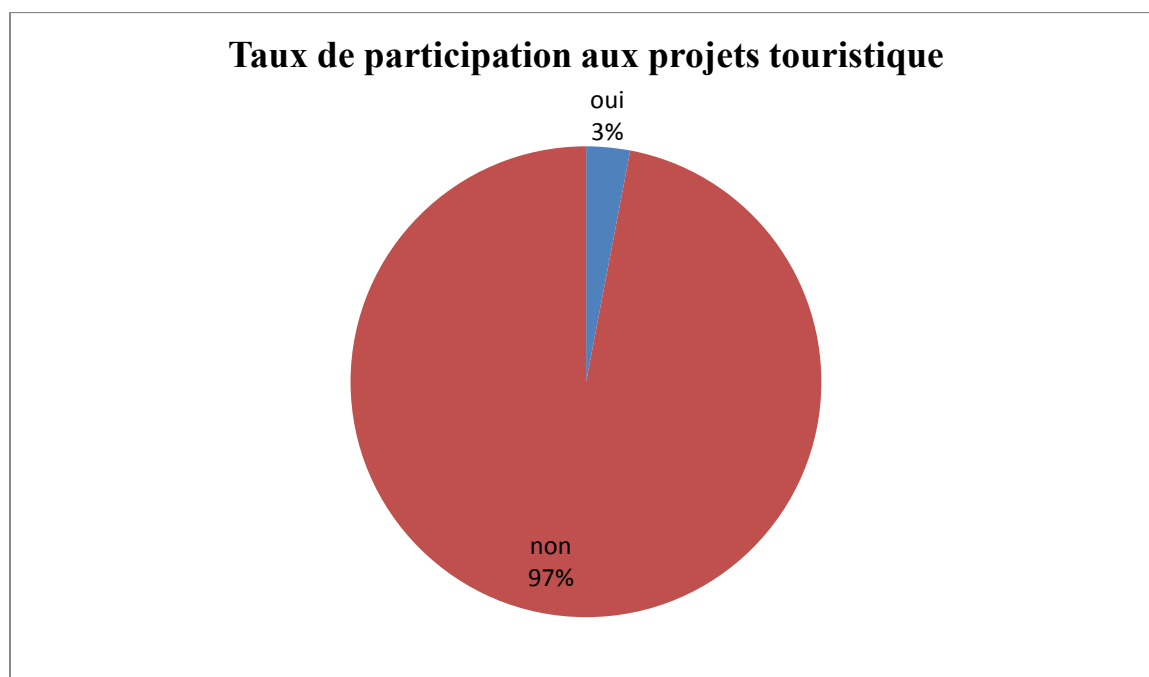
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Tableau N°09 : L'opinion de l'échantillon questionné sur la participation aux projets de développement local dans la région

La participation aux projet touristique et aux autres projets	Positive		Négative		Total	
	FR	Taux	FR	Taux	FR	Taux
Projets touristiques	06	03%	194	97%	200	100%
Autres projets	11	5.5%	189	94.5%	200	100%

Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

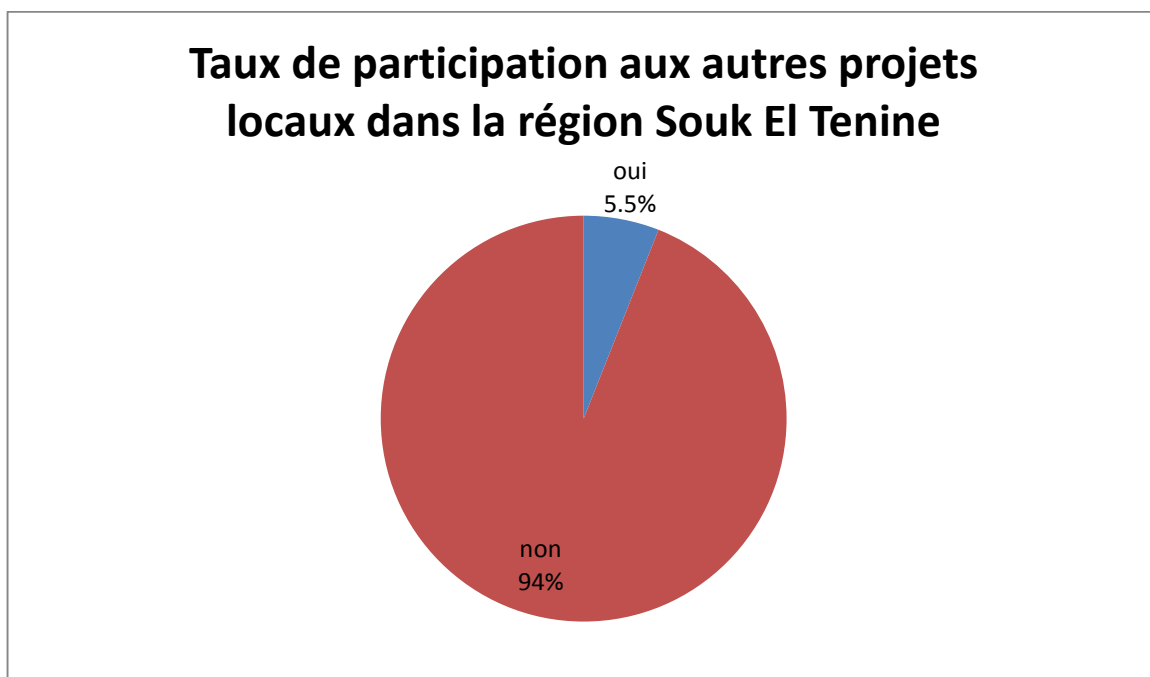
Graphique N°07 : L'opinion de l'échantillon questionné sur la participation aux projets de développement local dans la région



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Graphique N°08 : L'opinion de l'échantillon questionné sur la participation aux projets de développement local dans la région de Souk El Tenine



Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

D'après le tableau N°09, en repense à la question posée auprès de l'échantillon sur la participation des acteurs locaux au développement dans le secteur touristique, 03% des interrogés jugent que la participation des acteurs locaux aux projets touristiques dans la région est positive, ce qui est justifier par un intérêt personnel et professionnel de cette tranche, contre un taux de 97% qui jugent que la participation aux projets touristiques est négative (inexistante), ce qui est justifié par un manque de communication et d'information. 5.5% des individus interrogés ont émis un avis favorable à la participation aux autres projets, ce qui est justifié par une intention de ces individus de participer au développement local, contre 94.5% des individus qui ne participent pas aux autres projets, ce qui est traduit par un manque d'information et de sensibilisation de la part des autorités locales.

3.2.1.2. Les associations locales

Selon l'article 2 de la loi du 12 janvier 2012 relative aux associations :

<<l'association est le regroupement de personne et / ou de personne morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissance et leurs moyens pour

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel, social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire>>.

Parmi les associations existantes dans la commune de Souk El Tenine, il est à citer suivantes :

a) Présentation de l'ensemble des associations locales entretenue

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

Tableau n°10 : Présentation de l'ensemble des associations locales entretenue.

Nom de l'association	Date de création	Domiciliation	L'objectif principal de sa création
Essahel	01.03.2015	Les falaises	- De faciliter les relation entre les citoyens et les collectivités locales
Thafath	22.01.2014	La salle cinéma 08.04.1945	- Encourager les citoyens de préserver leur territoire
Thaderth N bouchrit	06.10.2015	La salle cinéma 08.04.1945	- De représenter la population avec les autorités locales
Ouassif Agrioun	01.03.2015	BT B 50 logements	- Protection de l'environnement -Représenter la population avec les autorités
Assirem	07.09.2015	La salle cinéma 08.04.1945	- Représenter la population - Collaboration avec les autorités locales
Les pêcheurs	19.01.2016	La salle cinéma 08.04.1945	- Représenter l'ensemble des pêcheurs
Essahel Elazrek	01.03.2015	La salle cinéma 08.04.1945	- Protection de l'environnement -Formation et encouragement des pêcheurs
Tadoukli	20.06.1998	Louassta	- Le bénévolat et protection de l'environnement - Représenter la population

Source : établi par nous-mêmes à partir des données recueillies

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

b) Interprétation des entretiens effectués avec les associations locales

Le mouvement associatif au niveau de la localité de souk el tenine est purement fictif par rapport au nombre d'association inscrite soit 62 associations. Elles sont déconnectées du processus de participation au développement local et aussi au développement local touristique. Chacun est loin de penser à l'intérêt collectif. Mais certaines associations participent aux actions de préparation de la région pour la saison estivale. La plupart des associations considèrent que le tourisme est une activité qui relève de la responsabilité de la direction du tourisme.

3.2.1.3. L'office de tourisme de la wilaya de Bejaia

a) Présentation de l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia

L'office de tourisme est considéré comme une « une association constituée par des acteurs physique ou morales intéressés par la promotion touristique de la wilaya. L'office a comme projet d'assurer, sur le territoire le développement du tourisme et mettant en valeur les richesses naturelles, historique, culturelles et artistiques».³¹

L'office de tourisme a un rôle important dans l'activité touristique dans la mesure où il assure certaines fonctions citées comme suites :

- Promouvoir l'image de la wilaya de Bejaia en générale
- Information et orientation des touristes sur les services et les conditions d'accueil, services d'hébergement, de transport et de la restauration...ect.
- L'office du tourisme est le partenaire officiel dans l'activité touristique, dans la mesure où il collabore avec tous les services voir même les services commerciaux il les fait participer (travailler) ans les promotions touristique de la wilaya de Bejaia. Il contribue à faire augmenter la richesse de la wilaya.

b) Interprétation des résultats avec l'office du tourisme

Pour l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia, la commune de Souk El Tenine est une ville touristique avec des potentialités touristiques énormes, mais qui reste au stade primaire du développement du secteur touristique. Pour l'office du tourisme son rôle se limite à la promotion de l'image touristique de la willaya de Bejaia et la sensibilisation et

³¹ Document de l'office du tourisme de la wilaya de bejaia

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

information des touristes, il collabore avec l'ensemble des partenaires officiel dans l'activité touristique. La participation reste un élément manquant dans la région.

Pour ce qui est des entraves pour l'aménagement touristique l'office du tourisme souligne la bureaucratie et l'opposition citoyenne qui est dû au manque de concertation et aussi a des manipulations pour des fins personnelles.

3.2.1.4. L'entretien effectué avec le P/APC de la commune de Souk El Tenine :

Concernant la commune de Souk El Tenine, la richesse naturelle de la région en matière de relief naturel et une façade maritime importante, avec une absence d'industrie polluante et d'agriculture de masse, oblige le territoire à s'inscrire dans un cadre de ville touristique et agricole (élevage, maraîcher, et arboriculture). Une prise de conscience pour ce qui s'agit du rôle de l'acteur commune dans le développement local ,vu la proximité de cette dernière avec les autres acteurs et citoyens.

Un système de participation qui se limite à la collecte des doléances soit écrites ou verbales est exercée au quotidien auprès des autres acteurs, pour répondre d'une meilleure manière au besoin de la population soit du coté économique ,social ou bien environnemental (collecte des déchets ménager et lutte contre les décharges sauvage et la pollution des eaux). Les besoins en terme de développement touristique son connu et affichés, ça va de la nécessité d'installation de parcs de loisir et de foret école, aux infrastructures hôtelières et artisanales dans la région.

Pour ce qui est de l'aménagement touristique, la centralisation des projets de développement touristique auprès de la wilaya pose un problème majeur pour la participation de l'ensemble des acteurs, vu que les schémas sont tracés dans d'autres lieux, sans l'incorporation des acteurs locaux concernés. L'appréciation de la participation au niveau de la commune de Souk El Tenine reste à désirer, vu le manque de volonté et de maturité pour ce qui est de la gouvernance locale de l'ensemble des acteurs locaux. La centralisation et la non autonomie décisionnelle de la mairie reste un frein pour le développement touristique local.

3.2.1.5. L'entretien effectué avec le chef de Daïra de Souk El Tenine

pour ce qui est de la commune de Souk El Tenine, l'aspect touristique et agraire et reconnu avec une économie primaire qui se limite au commerce et au entreprises de service.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

une population stable avec un revenu moyen sans pauvreté avec une présence d'infrastructures de bases.

La participation des acteurs locaux est une alternative inévitable, mais qui demeure au stade des concertations, la daïra en sa qualité du prolongement des compétences du wali essaye d'accueillir et de rassembler toutes les idées des différents acteurs de la société au niveau local, pour former une banque de données permettant une meilleure maîtrise de l'action à envisager.

Le contact direct avec tous les acteurs chargés du développement à travers des réunions de concertation périodique. Pour la promotion touristique du territoire, la Daïra travaille en collaboration avec la direction du tourisme, les domaines et l'agence foncière. Une centralisation au niveau d'une cellule rattachée au cabinet du wali pour ce qui est de l'aménagement et de la préparation des projets de développement.

Pour les entraves qui s'opposent au développement touristique local, l'absence d'actualisation des banques de données au niveau de chaque direction, le retard dans l'assainissement des anciennes attributions ou occupations qui ne s'adaptent pas aux orientations actuelles pose un frein évident au développement touristique local.

3.2.1.6. L'entretien effectué avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia :

Le territoire de Souk El Tenine est reconnu comme étant une zone touristique et agricole, à potentialité naturelle énorme.

Pour ce qui est de la participation, elle reste un concept uniquement même au niveau des partenaires de développement touristique local. La direction du tourisme travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés de l'Etat soit la Daira, l'APC. pour l'aménagement touristique du territoire en question, une coordination avec les domaines, l'industrie et mine, l'environnement les forêts, avec comme moyen des réunions et des correspondances administratives entre ces acteurs.

Pour les difficultés rencontrées pour l'aménagement touristique le financement qui dépend du pouvoir central à savoir le ministère du tourisme et de l'artisanat pose problème et aussi toute action est subordonnée à l'aval des différents services notamment l'environnement les forêts ceux qui posent un retard bureaucratique énorme.

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

3.3. Présentation et interprétation des résultats des entretiens effectués auprès les acteurs institutionnels

Après analyse des résultats obtenus de l'entretien effectué avec les acteurs classés comme institutionnels, nous obtenons les résultats suivants : l'ensemble de ces acteurs s'accordent sur la vocation touristique et agraire de souk el tenine, un territoire qui est doté d'un potentiel touristique énorme, vu le relief naturel qui réunit la mer et les montagnes, ce qui favoriserait un aménagement touristique adéquat.

Néanmoins, la participation des acteurs locaux et leurs volonté à tous les niveaux restent à apprécier et à réaliser. La communication et le dialogue reste à l'état primaire sous forme d'échange administratif obligatoire par la loi entre les acteurs locaux. La nécessité du développement territorial touristique reste appréciable par l'acteur commune qui est au contacte quotidien des doléances du grand publique.

La connaissance des projets de développement et d'aménagement touristique reste méconnu et non pris en considération de la part des acteurs, ce qui est dû à l'absence d'animateur et de centralisation de la décision. Une volonté d'accueillir des projets touristiques est ressenti auprès de tous les acteurs institutionnel, mais les allias bureaucratique et le manque de volonté politique nuisent au bon déroulement de l'aménagement et de son lancement.

3.4. Interprétation globale des résultats obtenues

Suite à la collecte de l'ensemble des donnés et des résultats d'entretiens et de questionnaire auprès de tous les acteurs traités, soit la Daïra comme organe de prolongement et déconcentration des prérogatives du wali , de l'acteur commune représenté par le président de l'assemblée populaire communale, la direction du tourisme de Béjaia représenté par le directeur du tourisme et de l'artisanat qui est une représentation administrative du ministère du tourisme et de l'artisanat , avec les associations activant dans le domaine social économique et environnementale de la commune de souk el tenine, et aussi un échantillon représentatif des habitants de la commune de souk el tenine, on souligne que la nature touristique du territoire et reconnue et appréciée de la part de tous, les niveaux de participation des acteurs locaux , dans le but de réalisation d'un développement local reste

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

quasi inexistant ce qui est justifié par un manque crucial d'animation et de motivation de la part des acteurs institutionnels.

La faiblesse du système d'information et de communication entre acteurs pose problème, ce qui provoque des retours néfastes sur l'ensemble des projets de développement touristique qu'accueille le territoire en question sous forme de ZET, repris sous décret exécutif n° 14-221 du 15 chaoual 1435 correspondant au 11 aout 2014 portant approbation des plans d'aménagement touristique de zone d'expansion et site touristique dans la wilaya de Bejaia article 1 projet Agrion, la centralisation dans la conception du projet pose une limite importante, vu la non consultation et participation des acteurs locaux dans le processus de construction du projets, ce qui se traduit par des mouvements d'oppositions et de contestations, les acteurs institutionnels se limitent simplement au rôle d'administrateurs et les associations et le grands publique sont désintéressés, vu la non insertion et participation de ceux-là.

3.5. Recommandations

A partir de ces constats, des actions sont nécessaires afin d'essayer d'endiguer les défaillances en terme de mécanismes de la participation des acteurs locaux dans le développement locale, spécifiquement le secteur touristique, que déplorent les acteurs sur le terrain. Ainsi, des recommandations ont été établies par nos soins concernant les actions que nous jugeons impératives et indispensables afin de rétablir un climat d'une démocratie participative.

- Il faut que l'Etat mène de bonnes infrastructures pour développer le tourisme ;
- Amélioration de la gestion des projets de développement touristiques ;
- Amélioration de la communication entre acteurs à travers les rencontres. Plus d'implication des citoyens et autres acteurs dans la prise de décision ;
- Favorisation des projets productifs et des regroupements d'entreprise ;
- Le renforcement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs ;
- Il faut encourager l'investissement privé pour créer d'autres hôtels, permettant toutes fois de créer de l'emploi et de richesse à la région ;
- Il faut encourager le côté social (champs familiaux) ;
- Le renforcement de la décentralisation ;
- Amélioration de la gestion des affaires publiques ;

Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats

- Favorisation des projets associatifs en relation au tourisme;
- Assistance et orientations des entreprises exerçant une activité relevant du secteur et l'accompagner dans ces opérations de réalisation, rénovation, de réhabilitation, d'extension promotion.

L'activité touristique dans la commune de Souk El Tenine n'a pas pris une importance et une place majeure dans les programmes de développement de la région. L'acteur principal qui prend des décisions dans ce secteur reste toujours l'Etat.

La gestion centralisée et la mise à l'écart des autres acteurs en particuliers la société civile, engendrent des effets néfastes. Des décisions sont prises à l'échelle centrale sans prendre en considération les besoins du local.

Conclusion générale

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

Le développement local du secteur touristique et la participation fonctionneraient mieux si les acteurs locaux prenaient en charge toutes les modalités qui sous-entendent un développement décentralisé et participatif, qui peuvent être un levier de développement local. Les différents acteurs impliqués doivent s'inscrire dans une orientation commune, vivante et engagée, sous forme de démarche participative comme aspect de développement local.

La participation est importante dans le secteur du tourisme, dans la mesure où elle permet le développement local de partenariat et une coopération entre les acteurs dans l'optique de créer une dynamique collective et de stimuler le secteur touristique.

Sur le territoire de la commune de Souk El Tenine, le retard enregistré dans l'implantation de la participation des acteurs locaux est, en grande partie, causé par la domination du rapport de force que détient l'acteur public, représenté par les administrations déconcentrées de l'Etat. Une situation qui engendre d'énormes retards pour le développement touristique local.

Après une enquête auprès des acteurs locaux de développement territorial du secteur touristique dans la commune de Souk El Tenine, Nous pouvons avancer que le développement local du secteur en question, se heurte à des contraintes en matière d'organisation, de coordination et de gestion. En effet, tous ces obstacles à l'épanouissement du tourisme dans la région en question, peuvent être expliqués par un manque de mécanismes de coordination entre acteurs, l'absence d'un espace commun de dialogue entre les acteurs et la défaillance de l'administration, cette dernière s'avère un obstacle et une barrière aux efforts de développement touristique local et demeure une entrave à l'exploitation des ressources naturelles touristiques locales.

Le rôle de la société civile dans le développement local du secteur touristique se résume en quelques associations qui, malheureusement, ne s'inscrivent pas dans la durée et cela, en grande partie, par faute de moyens financiers. Il y a lieu aussi d'évoquer les ambitions personnelles qui l'emporte souvent sur l'intérêt général, ce qui porte préjudice au mouvement associatif et au tourisme d'une manière générale.

Il y a lieu de signaler que les associations actives souffrent (manque de moyens, absence de subventions de l'Etat). Cela ne les empêche pas d'apporter leur contribution à la résolution de divers problèmes et à la réalisation de nombreux projets à l'échelle locale.

Il y a lieu de retenir, également, et qu'au niveau de la localité en question, y a un manque et une cherté d'accès aux infrastructures immobilières destinées au tourisme, la quasi-inexistence d'infrastructures de base nécessaires, telle que, l'eau et les activités complémentaires à l'activité touristique (pêche et agriculture).

Dans le cadre de la démarche participative de développement touristique local, une amélioration de la politique participative de la commune mettrait un terme, inévitablement, aux obstacles que connaît le secteur dans la région. La synergie entre les différents intervenants du secteur, apporterait une évolution et une émergence d'un tourisme propre à la configuration de la région.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

- Améziane FERGUENE <<économie territoire et développement local : concepts et expériences>>paris : édition campus ouvert 2013.
- Andrée matteaccioli<< Philippe ay dalot, pionnier de l'économie territoriale>> Edition . le Harmattan , Paris 2004.
- BERNARD schéou, <<du tourisme durable au tourisme équitable>> 1^{re} édition de Boeck université rue des minimes 39, B-1000 Bruxelles, 2009.
- Comité 21 << achats et développement durable : enjeux, méthodologies et initiatives>> Saint-Denis : AFNOR ,2005.
- Emanuel de kadt,<<tourisme, passeport pour le développement >> PARIS : Economica, 1979.
- Greffe Xavier : <<La décentralisation>>, Ed la découverte, Paris 1986.
-
- PECQUEUR B<< Le développement local, mode ou model>>,Ed Syros, Paris (1989)
- PECQUEUR B, ZIMMERMANN J-B <<économie de proximités>> Ed Lavoisier, Paris 2004.
- PECQUEUR B : <<le développement local>>, Syros, alternatives économiques, 2^{ème} Edition, Paris,2000.
- Reda BENMAHIEDDINE <<stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie>> Juillet 2012.

Articles, travaux de recherche, thèses et mémoires

- Intervention du Directeur Général de l'ONT à l'occasion du Forum économique tenu en marge du Comptoir Suisse, Lausanne 19-28 septembre 2008.
- ADLI lakehal : «les tourisms en Algérie : réalité et perspective », mémoire de magistère, université de Bejaia, 2013.
- CHERIF mustapha(maitre de conférence) : « industrielle et développement local : quelles perspectives ? », université de Tlemcen, 2010.

- OUAZENE riadh : « agriculture et tourisme synergies ou conflits ? cas de la wilaya de Bejaia, 2013.
- S.IDIR & A.OUHADDA : «l'impact du tourisme sur la population local de la wilaya de Béjaia », mémoire de licence en gestion hôtelière et touristique, école nationale supérieure du tourisme, juin2007.

Revues et rapports

- OMT, volume du baromètre du tourisme, 12 janvier 2014.
- Rapporte de Forum Economique Mondial (FEM) consacré à l'indice de compétitivité voyage et tourisme, comparaison 2013/2011.
- Rapporte national Algérie pour le sommet mondial du développement durable, rapporte de mise en œuvre de l'agenda 21 en Algérie, Johannesburg, 2002.
- Premier plan quadriennal (1970-1973), « rapporte générale ».
- Office nationale de tourisme
- OCDE « réussir le changement : entrepreneuriat et initiative locales », Ed paris, 1990.
- Deuxième plan quinquennal (1985-1989) « rapporte général ».

Règlement et textes législatifs

- Journal Officiel de la République Algérien N 11, Loi N 03-01, relative au développement du tourisme du 17 février 2003.
- La loi N 03-03 du 17 février 2003 relative aux ZEST.
- La loi 98-04 du 15-06-1998 portant protection du patrimoine culturel, délimitation des sites culturels et leurs préservation .
- La loi n° 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable.
- La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral.
- La loi 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du

tourisme.

- La loi 03-10 du 19 Juillet 2003 relative à la protection de l'environnement.
- La loi 03-03 du 17 février 2003 relative aux Z.E.T
- Décret exécutif n° 07-86 DU 11 mars 2007 fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques.
- l'article 88 de la loi 90-80.

Divers

- Cours : Gouvernance : Du Global au local de M2 EDG, M^R A/L NAIT-CHAABANE l'université de Bejaia.
- Document du service de l'urbanisme de la commune de Souk El Tenine.
- Document de la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia.
- Document de l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia.
- Le SDATW de la wilaya de Bejaia Mission 02.
- Le plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia, la Partie finale.
- Monographie de la wilaya de Bejaia 2016.
- Monographie de la commune de Souk El Tenine (2009-2016). - SDAT 2025, Livre n°02, Le plan stratégique : Les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires.
- SDAT 2025, livre n°03, Les sept pôles touristique d'excellence (POT)
- SDAT 2025, Livre n° 01, < le diagnostic, audit du tourisme Algérie

Sites internet

- <http://www.lepur.ulg.ac.be>
- <http://www.memoironline.com>
- <http://www.uneptie.org/pc/tourisme>
- <http://www.unwto.org/f>

- [http:// bu.umc.edu.dz/thèses/économie](http://bu.umc.edu.dz/thèses/économie) -
- <https://developpementdurable.revues.org>
- <http://www.oecd.org/f/>
- <https://fr.slideshare.net>
- <https://www.cairn.info>
- www.word-tourisme.org
- www.ons.dz
- www.mtp.gov.dz

Annexes

ANNEXES

Annexe N 01

Présentation du questionnaire

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Les questions d'entretien destinées à la DAIRA de Souk El Tenine

Le rôle de la Daïra dans l'animation locale :

- Entant que Daïra de la région de Souk El tenine, pouvez vous nous présenter la situation actuelle de votre région sur le plan :
 - Economique
 - Social
 - Environnement et;
 - Infrastructures de base.

.....
.....

- Quelle est la vocation économique de la DAIRA de Souk El tenine ?

.....
.....

- On parle depuis quelques décennies de la participation comme élément de développement durable...? Qu'est ce que vous en pensez ?

.....
.....

- Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?

Annexe N 01

-
.....
- Ya t'il une coordination entre vous services et les déferents acteurs dans votre localité par rapport aux projets de développement ?

Si OUI :

- A quel niveau avec les autres acteurs ?
-
.....

- Dans les perspectives de l'aménagement touristique de territoire de la Daïra de Souk El tenine, quels sont vous collaborateurs ?
-
.....

- Quels sont les atouts (avantages) et les points faibles de votre Daïra (humains, matériels, naturels, financiers) ?
-
.....

- On étant une ville balnéaire, quels sont vous projets de développement et de promotion touristique ?
-
.....

- les acteurs locaux participent t'ils aux projets que bénéficie votre localité pour ce qui est de l'aménagement touristique ?
-
.....

- Avez vous instauré des outils de communication entre les services et les acteurs locaux ?

Si OUI :

- Quels sont les moyens utilisé ?
-
.....

- Pensez vous avoir une participation locale, quelle est la nature de cette participation (conflictuelle, positive, négative) ?
-
.....

- En matière de participation, Quel est votre perception et le rôle de la société civile dans le développement de cette localité ?
-
.....

- Quels sont les entraves que rencontre votre localité a l'aménagement touristique ?
-
.....

Annexe 02

Présentation du questionnaire

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Les questions d'entretien destinées au P/APC de Souk El Tenine

le rôle de la APC dans l'animation locale :

- Entant que P/APC de la Commune de Souk El Tenine, pouvez vous nous présenter la situation actuelle de votre région sur le plan :

- Economique
- Social
- Environnement et;
- Infrastructures de base.

.....
.....

- Quelle est la vocation économique de la commune de Souk El Tenine ?

.....
.....

- On parle depuis quelques décennies de la participation comme élément de développement durable, Qu'est ce que vous en pensez ?

.....
.....

- Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?

.....
.....

Annexe 02

- ya t'il une coordination entre vous services et les déférents acteurs dans votre localité par rapport aux projets de développement ?

Si OUI :

- A quel niveau avec les autres acteurs ?

.....
.....

- Dans les perspectives de l'aménagement touristique de territoire de la Daira de Souk El tenine, quels sont vous collaborateurs ?

.....
.....

- Quels sont les atouts (avantages) et les points faibles de votre commune (humains, matériels, naturels, financiers) ?

.....
.....

- On étant une ville balnéaire, quels sont vous projets de développement et de promotion touristique, Qu'est ce que vous en pensez ?

.....
.....

- les acteurs locaux participent t'ils aux projets que bénéficie votre localité pour ce qui est de l'aménagement touristique ?

.....
.....

- Avez vous instauré des outils de communication entre les services et les acteurs locaux ?

Si OUI :

- Quels sont les moyens utilisé ?

.....
.....

- Pensez vous avoir une bonne participation locale, quelle est la nature de cette participation (conflictuelle, positive, négative) ?

.....
.....

- En matière de participation, quel est la perception et le rôle de la société civile dans le développement de votre localité ?

.....
.....

- Quels sont les entraves que rencontre votre localité a l'aménagement touristique ?

.....
.....

Annexe n 03

Présentation du questionnaire

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Les questions d'entretien destinées à l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia

le rôle de l'office du tourisme dans l'animation locale :

- Entant que office du tourisme , pouvez vous nous présenter la situation actuelle de la commune de souk el tenine sur le plan :
 - Economique
 - Social
 - Environnement et;
 - Infrastructures de base.

.....

.....
- Quelle est la vocation économique de la commune de Souk El tenine ?

.....

.....
- On parle depuis quelques décennies de la participation comme élément de développement durable, Qu'est ce que vous en pensez ?

.....

.....
- Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?

.....

.....
- Ya t'il une coordination entre vos services et les différents acteurs dans votre localité par rapport aux projets de développement ?

Annexe n 03

Si OUI :

- A quel niveau avec la société civile ?

.....

- Dans les perspectives de l'aménagement touristique de territoire de la commune de Souk El tenine, Quels sont vous collaborateurs ?

.....

- Quels sont les atouts (avantages) et les points faibles de la localité de Souk El Tenine (humains, matériels, naturels, financiers) ?

.....

- On étant office du tourisme, quels sont vous projets de développement et de promotion touristique destiné a la localité de souk el tenine ?

.....

- les acteurs locaux participent t'ils aux projets que bénéficie votre localité pour ce qui est de l'aménagement touristique ?

.....

- Avez vous instauré des outils de communication entre les services et les acteurs locaux ?

Si OUI :

- Quels sont les moyens utilisé ?

.....

- Pensez vous avoir une bonne participation locale, quelle est la nature de cette participation (conflictuelle, positive, négative) ?

.....

- En matière de participation, quel est la perception et le rôle de la société civile ?

.....

- Quels sont les entraves que rencontre la commune de Souk El Tenine a l'aménagement touristique ?

.....

.....

Annexe N 04

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Les questions d'entretien destinées à la Direction du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia

le rôle de la Direction du tourisme dans l'animation locale :

- Entant que Direction du tourisme , pouvez vous nous présenter la situation actuelle de la commune de souk el tenine sur le plan :
 - Economique
 - Social
 - Environnement et;
 - Infrastructures de base.

.....

.....
- Quelle est la vocation économique de la commune de Souk El tenine ?

.....

.....
- On parle depuis quelques décennées de la participation comme élément de développement territorial durable, Qu'est ce que vous en pensez ?

.....

.....
- Quel est votre apport en matière d'animation et d'implantation d'une bonne participation ?

.....

.....
- Ya t'il une coordination entre vos services et les différents acteurs dans localité de Souk El Tenine par rapport aux projets de développement ?

Annexe N 04

Si OUI :

- A quel niveau avec la société civile ?

.....

- Dans les perspectives de l'aménagement touristique de territoire de la commune de Souk El tenine, Quels sont vous collaborateurs ?

.....

- Quels sont les atouts (avantages) et les points faibles de la localité de Souk El Tenine (humains, matériels, naturels, financiers) ?

.....

- On étant Direction du tourisme et de l'artisanat, quels sont vous projets de développement et de promotion touristique destiné a la localité de souk el tenine ?

.....

- les acteurs locaux participent t'ils aux projets que bénéficie la localité de Souk El Tenine pour ce qui est de l'aménagement touristique ?

.....

- Avez vous instauré des outils de communication entre les services et les acteurs locaux ?

Si OUI :

- Quels sont les moyens utilisé ?

.....

- Pensez vous avoir une bonne participation locale, quelle est la nature de cette participation (conflictuelle, positive, négative) ?

.....

- En matière de participation, quel est la perception et le rôle de la société civile ?

.....

- Quels sont les entraves que rencontre la commune de Souk El Tenine a l'aménagement touristique ?

.....

.....

Annexe N 05

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Questions destinés aux associations locales de la commune de Souk El Tenine.

1. Données sur l'association Identification

- Nom.....
- Domiciliation
- Date de création.....
- Profession du président.....
- Nombre d'adhérents : Femmes () Homme actif ()
- Nombre d'adhérents actif ()

❖ Couverture socio-spatiale

- Un village
- Quartier
- Ville
- Région
- National

❖ Création

- Motifs de création :

.....
.....

- Initiatives de création :

.....
.....

❖ Logistiques et équipements

- Bureaux

Annexe N 05

- Ordinateurs
- Fax
- Téléphone
- Internet
- Matériel roulant a précisé

❖ Sources de financement

- Ressources propres
- Commune
- Région
- Ministère
- Autres

2. Expérience et participation des associations au développement local du secteur touristique.

- D'après vous les associations jouent elles un rôle dans le développement local ?

OUI

NON

Justifier votre reponse.....

- Votre association préconise -telle la participation dans ces démarches et interventions dans les projets locaux ?.....

- Qu'apporte votre association au développement local dans votre localité ?

- Quelle relation de votre association entretient-elle avec les autres acteurs , (Daïra, APC, les subdivisions, société civile, autres associations, entreprises,) ?.....

- Quel est votre niveau de participation aux projets locaux ?

- Quel est l'acteur local avec lequel vous avez une bonne collaboration ?

Pourquoi ?.....

Sur quel projet

- Quel est le moyen ou bien l'outil de communication et d'information que vous utilisé ?

Annexe N 05

II. Associations et aménagement touristique

- Etes-vous pour ou contre l'aménagement touristique de la commune de souk el tenine ?

Justifier votre repense.....

- d'après vous quel tourisme est préférable pour la région d souk el tenine ?

- Contribuer vous a la vulgarisation des projet touristique dans votre commune ?

Annexe N 06

Présentation du questionnaire

Dans le cadre de notre travail de fin d'étude en Master 2 " économie de développement et gouvernance", **La place de la participation dans le développement local du secteur touristique, Cas de la commune de Souk El Tenine.** Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir répondre à ce présent questionnaire.

Sachez que les informations que vous allez nous donner seront utilisées à des fins exclusivement académiques (pour la confidentialité).

Nous vous invitons, avec très grand intérêt, à nous exprimer les lacunes concernant le présent questionnaire, N'hésitez pas à écrire sur la marge ou à ajouter d'éventuelles questions que nous aurions du vous poser.

Nous vous demandons de vous mettre à l'aise et de répondre comme vous le pouvez et de passer outre les questions qui vous dérangent.

Les questions destinées à la population locale de la commune de Souk El Tenine

Sexe	
L'âge	
Le niveau d'instruction	
La situation de l'emploi	
La zone de résidence	

- Faites-vous partie d'une association?
 - OUI
 - NON
- Participer-vous pleinement à une association ?
 - OUI
 - NON
- Votre commune, est-elle un territoire touristique, êtes-vous d'accord ?
 - OUI
 - NON

Annexe N 06

- **Es-ce que les acteurs locaux participent aux projets de développement touristique local ?**
 - OUI
 - NON
- **Pensez vous que y a une coordination entre acteurs locaux dans votre localité ?**
 - OUI
 - NON
- Etes vous informer de l'ensemble des projets de développement qui touchent votre localité ?
 - OUI
 - NON
- Avez vous déjà une expérience par rapport à la participation ?
 - OUI
 - NON
- Assistez vous aux délibérations de la commune ?
 - OUI
 - NON
- Pensez vous être un acteur de développement de votre localité ?
 - NON
 - OUI
- Pensez vous que l'aménagement touristique dans votre localité serai bénéfique au développement de votre localité ?

○ NON

○ OUI

Comment.....
.....

Annexe N 07



Photo : plage Souk El Tenine



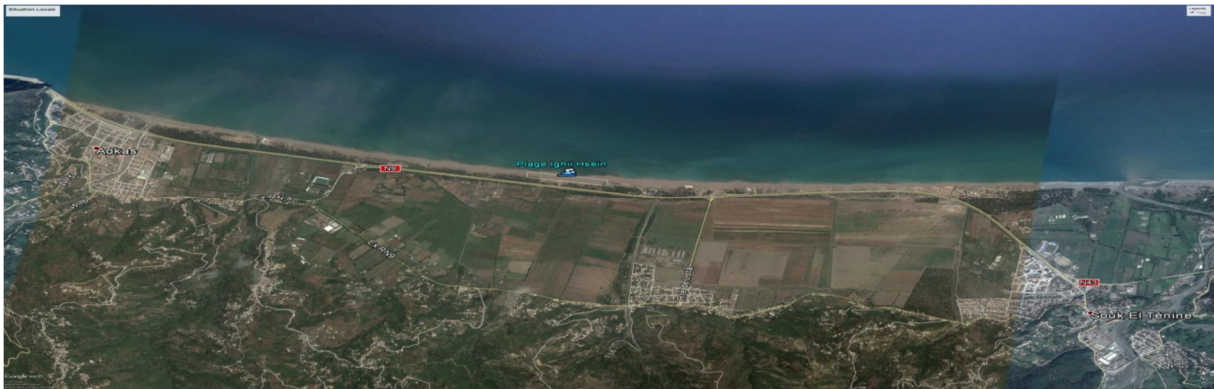
Photo : Plage louta



Plage :Tassabount



Photo : Ighil Hssaein



Vue SAT: plages de Souk El Tenine

Index

INDEX

Liste des tableaux

Numéro de tableaux	Intitulé	Numéro de page
01	Les plages de zone de Souk El Tenine	50
02	La salle cinéma de Souk El Tenine	52
03	La répartition de la population locale questionnée selon le sexe	62
04	La répartition de la population locale questionnée selon l'âge	63
05	La répartition de la population locale questionné selon le niveau d'instruction	64
06	La répartition de la population locale questionnée selon la situation envers l'emploi	65
07	La répartition de population locale questionnée selon la zone de résidence	66
08	La répartition de la population locale questionnée selon la situation envers l'emploi	68
09	L'opinion de la population locale questionnée sur la participation au projets de développement local dans la région	69
10	Présentation des associations locales questionnées	72

Liste des graphes, des schémas et cartes**1) Liste des graphes**

Numéro de graphe	Intitulé	Numéro de page
01	Représentation de l'échantillon questionné selon le sexe	62
02	Représentation de l'échantillon questionné selon l'âge	63
03	Représentation de l'échantillon questionné selon le niveau d'instruction	64
04	Représentation de l'échantillon questionné selon leur situation d'emploi	65
05	Représentation de l'échantillon questionné selon leur domiciliation	66
06	Représentation de l'échantillon questionné selon l'existence d'une coordination entre les acteurs locaux	68
07	L'opinion de l'échantillon questionné sur la participation aux projets de développement local dans la région	69
08	L'opinion de l'échantillon questionné sur la participation aux projets de développement local dans la région de Souk El Tenine	70

2) Liste des schémas

Numéro de schéma	Intitulé	Numéro de page
01	Les déférents acteurs du tourisme en Algérie	
02	La densité de la capacité d'hébergement de la ZET	52
03	La création d'emplois directs estimés dans le projet de la ZET	59

03) Liste des cartes

Numéro de carte	Intitulé	Numéro de page
01	Les potentialités touristiques de la commune de Souk El Tenine	49
02	Délimitation domaine littoral de la commune de Souk El Tenine	50

Table des matières

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	01
Chapitre I : Cadre conceptuel et théorique	06
Introduction	06
1. Le développement territorial durable	06
1.1. Définition du développement territorial durable	06
1.2. Comment mettre en place le développement local durable	07
1.2.1. Une démarche globale	07
1.2.2. Une démarche intégrée	07
1.2.3. Une démarche transversale	08
1.2.4. Une démarche professionnelle	08
1.2.5. L'instauration d'une gouvernance locale	08
1.3. Les acteurs concernés par le développement local durable	09
1.3.1. L'acteur économique	09
1.3.2. La communauté	09
1.3.3. Les acteurs institutionnels	10
1.4. Condition de réussite de développement local durable	10
a) L'existence d'une communauté locale	10
b) Le partenariat (publics et privé)	10
c) Un climat favorable à l'action	11
1.5. Les piliers du développement territorial durable	11
1.5.1. Les piliers de développement territorial durable	11
a) Un territoire de proximité	11
b) Un approche globale des problématique	11
c) La mobilisation	11
d) Une capacité réelle d'action	11
1.5.2. Un territoire	12
1.5.3. Une approche globale et transversale	12
1.5.4. Un partenariat fort	12
2. L'activité touristique moteur du développement territorial	12
2.1. Comment le tourisme intervient dans le développement local	12
2.2. Le tourisme un outil pertinent pour le développement des territoires.....	13
2.2.1. Les impacts économiques	14
2.2.2. Les impacts physiques et écologiques	14
2.2.3. Les impacts sociodémographiques.....	14
2.3. Les facteurs clés du développement touristique.....	15

2.3.1. Le développement durable du tourisme	15
2.3.2. La coopération.....	16
2.3.3. Le cadre institutionnel et juridique	16
2.3.4. Les infrastructures	16
2.3.5. L'amélioration de la gestion du tourisme	16
2.3.6. La diversification des destinations et le développement de produits.....	17
2.3.7. Une meilleure commercialisation et promotion	17
2.3.8. La formation et le perfectionnement des ressources humaines.....	17
2.3.9. L'évaluation et la gestion de risques.....	17
3. La notion de la participation au développement local : une nécessité.....	18
3.1. Pourquoi la participation local.....	18
3.2. La participation locale local et ses acteurs	19
3.3. Les phases de la participation locale	20
3.3.1. La phase initiale de sensibilisation, information, motivation.....	20
3.3.2. La phase de diagnostic et d'élaboration du projet.....	20
3.3.3. La phase de mise en œuvre et de suivi	20
3.4. Les Effets procéduraux de l'approche participative.....	20
3.4.1. Amélioration de la qualité de la base informationnelle des processus de décision.....	21
3.4.2. Utilisation plus efficace de l'information.....	21
3.4.3. Mise en place de processus dynamiques.....	22
3.4.4. Meilleure gestion des conflits entre acteurs.....	22
3.4.5. Accroissement de la légitimité du processus décisionnel.....	24
3.4.6. Amélioration de l'efficacité des processus en termes de durée et de coûts.....	25
3.4.7. Augmentation du pouvoir d'influence de certains acteurs représentant des intérêts peu organisés.....	25
Conclusion	26
Chapitre II : Les politiques et stratégies adopter par l'Etat Algérien au secteur touristique.....	28
Introduction.....	28
1. Eléments historique.....	28
1.1. Charte du tourisme promulguée 1966.....	28
1.2. Premier plan quadriennal 1970-73	28
1.3. Deuxième plan quadriennal 1974-77.....	29
1.4. Charte nationale de 1976 et1986.....	29
1.5. Plans quinquennaux 1980-84, 1985-89.....	29
2. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) 2030.....	30
2.1. Les faiblesses du tourisme Algérien.....	30
2.2. Les déférents acteurs du tourisme en Algérie.....	31
2.2.1. Le Ministère du tourisme et de l'artisanat (MTA).....	32
2.2.1.1. La Direction du Plan Qualité Tourisme et de la Régulation, chargée.....	33

2.2.1.2. La Direction de l'Aménagement Touristique, chargée.....	33
2.2.1.3. La Direction de l'Evaluation et du Soutien des Projets Touristiques, chargée.....	33
2.2.2. Au niveau décentralisé.....	34
2.2.3. L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT).....	34
2.2.4. Autres acteurs concernés ou impliqués.....	35
2.3. L'analyse des différents acteurs du tourisme en Algérie, permet de dégager plusieurs constats.....	35
2.4. Le schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2030).....	36
2.4.1. Les principaux objectifs du SDAT 2030.....	37
2.4.2. Les cinq dynamiques du SDAT 2030.....	37
2.5. Mise en route du (SDAT 2030).....	38
3. Schéma directeur d'aménagement touristique de la wilaya de Bejaia	39
3.1. Synthèse et diagnostic	39
3.1.1. Les principaux atouts touristiques de la wilaya de Bejaia	39
3.1.2. Les contraintes qui entravent le développement touristique dans la wilaya de Bejaia	41
3.1.3. Les enjeux de développement touristique dans la wilaya de Bejaia	43
3.1.3.1. Enjeux économiques	43
3.1.3.2. Enjeux d'emploi et de développement local	43
3.1.3.3. Enjeux environnementaux et d'aménagement du territoire.....	43
3.1.3.4. Enjeux culturel	44
3.1.3.5. Enjeux d'image	44
Conclusion	44
Chapitre III : Présentation de l'enquête de terrain et interprétation des résultats.....	46
1. Présentation générale de la commune Souk El Tenine.....	46
1.1. Aperçu historique.....	46
1.2. La superficie et nombre d'habitant.....	46
1.3. Le cadre géographique et accessibilité.....	46
1.4. Potentialités touristique.....	48
1.4.1. Potentialités naturelles.....	48
1.4.2. Les plages.....	48
1.4.3. La bande côtière forestière de Souk El Tenine.....	50
1.4.4. Les plaines.....	50
1.4.5. Les montagnes	51
1.4.6. le cadre culturel.....	51
1.4.7. Les infrastructures touristiques	51
1.4.8. La ZET d'AGRIOUNE.....	51
2. Présentation de la ZET Oued Agrioun.....	52
2.1. Etat des lieux ZET Oued Agrioun.....	52
2.1.1 Limite du Domain maritime.....	52
2.1.2. Bonde côtière.....	52
2.1.2.1. Limites aménageables de la ZET.....	52

2.1.2.2. Description.....	52
2.2. Situation de la ZET par rapport à son environnement proche.....	53
2.3. Les objectifs prévus de la ZET.....	53
2.3.1. Objectifs urbanistique.....	53
2.3.1.1. Réévaluation du littoral.....	54
2.3.2. Adaptation du programme d'aménagement de la ZET aux besoins de la wilaya.....	54
2.3.2.1. Réponse à cette demande.....	55
3. Présentation des résultats de l'enquête de terrain	58
3.1. Objectif et méthodologie de l'enquête de terrain.....	58
3.1.1. La technique de l'enquête.....	58
3.1.2. Déroulement de l'enquête.....	58
3.2. Présentation des résultats de l'enquête.....	59
3.2.1. Les intervenants dans l'activité touristique dans la commune de Souk El Tenine.....	59
3.2.1.1. La population locale.....	59
a) Interprétation des résultats obtenus sur le questionnaire.....	60
3.2.1.2. Les associations locales.....	68
a) Présentation de l'ensemble des associations locales entretenue.....	69
b) Interprétation des entretiens effectués avec les associations locales	71
3.2.1.3. L'office de tourisme de la wilaya de Bejaia	71
a) Présentation de l'office du tourisme de la wilaya de Bejaia.....	71
b) Interprétation des résultats avec l'office du tourisme.....	71
3.2.1.4. L'entretien effectué avec le P/APC de la commune de Souk El Tenine.....	72
3.2.1.5. L'entretien effectué avec le chef de Daïra de Souk El Tenine.....	72
3.2.1.6. L'entretien effectué avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Bejaia.....	73
3.3. Présentation et interprétation des résultats des entretiens effectués auprès les acteurs institutionnels.....	74
3.4. Interprétation globale des résultats obtenus.....	74
3.5. Recommandations.....	75
Conclusion générale	77

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé

L'objectif de ce travail est d'apporter un éclairage sur la participation des acteurs locaux au développement local du secteur touristique. Celle-ci se situe dans le contexte de l'implication des acteurs locaux dans les dynamiques de développement territorial durable, dans leurs capacités à se mobiliser, à coordonner et à prendre en charge la satisfaction de leurs besoins. Ici il s'agit d'établir un état des lieux concernant les relations qu'entretiennent les acteurs entre eux et l'impact de ces dernières sur l'émergence d'une dynamique de développement dans une commune côtière à vocation touristique à savoir la commune de Souk El Tenine.

Grâce à l'exploitation des données d'une enquête de terrain menée dans cette commune, nous déterminons l'existence d'une participation des acteurs et l'impact de cette dernière sur les projets de développement local dans cette commune particulièrement pour le développement touristique facteur important pour le développement local. Nous examinons aussi la nature des relations entretenues par les acteurs.

Mots clés : territoire, développement territorial durable, développement local, acteur locaux, acteur, gouvernance locale, participation, coordination, développement touristique.